

libéral et amenant ce qui en rest
l'union libre ou forcée. C'est
pointe la plus hardie poussée c
tre notre isolement.

CALENDRIER

DEMAIN, JEUDI, 11 NOVEMBRE 1920

SAINT MARTIN

Lever du soleil, 6 heures 58.
Coucher du soleil, 4 heures 23.
Coucher de la lune, le soir.
Premier quartier de la lune, le 18, à 3 h.
19 m. du soir.

DERNIÈRE HEURE
LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET FROID

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 35
Même date l'an dernier... 35
Aujourd'hui minimum... 15
Même date l'an dernier... 15

BAROMETRE

8 h. du matin, 29.93 ; 11 h., 29.95 ; 1 h.
de l'après-midi, 29.97.

LA TERREUR EN IRLANDE

Le correspondant à Limerick du "Manchester Guardian" fait connaître les résultats d'une enquête qu'il a faite sur le meurtre de deux civils à Thurles. — L'un d'eux, malade, est tué dans son lit.

Londres 30 octobre. (par cour-
rier.) — Le "Manchester Guardian"
publiait dans son numéro d'hier,
29 octobre, cette dépêche de son
correspondant à Limerick, Irlande :
« Les journaux irlandais de mardi
célébraient le meurtre de quatre ci-
vils : deux près de Thurles dans le
Tipperary, un dans Galway, et un
autre dans Clare. Les circon-
stances qui entourent chacun de ces
cas ont été assez ressemblantes et
sont d'une analogie frappante à ce-
les qui ont marqué au moins six des
autres meurtres du mois dernier.
Dans chaque cas, les gens de la lo-
calité accusent la police ou ses su-
périeurs d'être les auteurs du crime.
J'ai fait une enquête personnelle
sur la mort des deux hommes as-
sassinés aux alentours de Thurles
et je suis enclin à croire que le sim-
ple récit véridique de ce qui s'est
passé suffirait à justifier ceux qui
prétendent que le meurtre est de-
venu aussi en vogue que l'incendie,
la fustigation, l'intimidation, et
l'arrestation en Irlande en vue de
forcer le Sinn Féin à cesser de tuer
la police.

Aux premières heures du jour,
lundi matin, trois ou quatre hom-
mes en auto ont perquisitionné cinq
fermes dans les collines de Tipperary,
à dix milles de Thurles. Les
gens de ces maisons s'accordaient à
dire la même chose sur bien des
points, à savoir « un des individus
avait l'air d'un officier et portait
un chapeau rabattu, un manteau de
tranchée, un foulard de laine khaki »
M. J. Ryan, un fermier de la ferme des
Ryans, sise à 300 mètres de la route, il y avait dans le
moment à la maison Mme Ryan, ses
deux jeunes filles, et son fils Mi-
chel, âgé de 27 ans, qui était au
lit, souffrant d'une attaque de pneu-
monie. Je cite ici les paroles de
Mlle Margaret Ryan, l'une des filles
de la maison : « Nous étions
tous couchés quand on a entendu
sonner à la porte de devant. Je
suis allée ouvrir et un homme m'a
demandé si Michel Ryan était ici.
Je lui ai répondu qu'il était malade
et restait au lit. L'homme portait un
uniforme et un masque noir et te-
nait un revolver.

Il est retourné dans la cour et a
parlé à ses comparses. Un autre
homme portant un masque blanc
et un pantalon khaki, un manteau
et une casquette noire, et muni d'un
revolver, est alors entré avec un
autre individu portant un manteau
de tranchée et un foulard khaki. Ils
m'ont dit : « Nous allons le tuer ».
Il faut dire ici que la maison est en
train de subir des réparations et
qu'une échelle de bois faite à faux
fruits tient lieu d'escalier à l'inté-
rieur. Mlle Ryan a ajouté : « Je suis
montée en haut la première et j'ai
crié : « Michel, viens me teindre ».
Mon frère a répondu : « Non, quand
je le dirai dit qu'ils n'ont aucun
accusation à formuler contre
moi » Les deux hommes sont mon-
tés dans l'échelle et l'un d'eux a
pointé son revolver dans ma direc-
tion. Michel a commencé alors à
crier d'une voix perçante : « Qu'a-
vez-vous à me reprocher ? » L'un
des individus lui a chuchoté quel-
ques mots que je n'ai pas pu saisir.
J'ai crié de frayeur, mais l'officier
m'a menacé de son revolver en di-
sant : « Si vous ne descendez, je
vais vous tuer. » J'avais une chan-
delle à la main, l'officier s'est ap-
proché et l'a soufflée et m'a poussé
hors de la chambre sur le seuil de la
porte. Je suis revenue, mais il
s'est retourné pour me dire : « Des-
cendez, brute, ou je vais vous tuer
raide. Ma mère, du bas de l'échelle,
des supplications d'épargne son fils,
mais ils lui ont répondu : « Bien
qu'il soit fils unique, nous allons
l'occire ».

Je restais dans l'échelle occupée
à regarder dans la chambre de mon
frère et j'ai vu l'officier debout à
son chevet, tenant une chandelle,
tandis que l'autre se penchait sur
mon frère avec un revolver. Quar-
tre coups ont été tirés. Nous avons
protesté une fois qu'ils furent des-
cendus, mais ils nous ont regardés
avec dédain en disant : « Nous tue-
rons toutes les brutes de la maison :
nous sommes des détectives du ser-
vice secret venus d'Angleterre » Ils
sont sortis et nous sommes ac-
cours auprès de mon frère. Nous
lui avons demandé s'il avait été tiré,
mais il n'a pu que faire enten-
dre un gémissement. Nous avons

LEON JOUHAUX DÉMISSIONNE

Paris, 10. — (S.P.A.) — Le conseil général de la Confédération
du Travail a adopté hier, des résolutions autorisant des mesures
pour mettre à la raison les extrémistes qui suivent plutôt les ordres
de la troisième internationale de Moscou que ceux des chefs de la Con-
fédération. Le vote a été de 72 à 28. 23 membres du conseil refu-
sant de se prévaloir de leur droit de vote. Cependant M. Léon Jou-
haux, le président, a déclaré que cette majorité ne lui paraît pas suf-
fisante et a en conséquence remis sa démission et celle du bureau
central. Le conseil a alors adopté une résolution de confiance au
bureau et en M. Jouhaux, qui a été prié de continuer l'exercice de ses
fonctions. Rien que 22 membres se sont abstenus de voter, de sorte
que la motion a été votée par 103 à 3. Cela n'a pas empêché M.
Jouhaux de sortir de la salle en disant qu'il ne peut persister à son
poste au milieu du fatras de mensonges et de calomnies des extré-
mistes. On attend de lui une décision finale aujourd'hui, et la presse
locale est portée à croire qu'il va revenir à ses fonctions, étant donné
le vote de confiance du conseil.

LES TAUX DU
TÉLÉPHONE

LA COMMISSION DES CHEMINS
DE FER A COMMENCÉ CE MA-
TIN, SON ENQUÊTE SUR LE
NOUVEAU TARIF PROPOSÉ
PAR LA CIE BELL. DE NOM-
BREUSES PROTESTATIONS.

La Commission des chemins de
fer composée de MM. S.-J. McLean,
W. B. Nantel et A. C. Boyce, a siégé,
ce matin, à la salle de la Cour d'ap-
pel au palais de Justice pour con-
duire l'enquête relative à l'augmen-
tation proposée des taux du
téléphone. Un grand nombre de
corps publics, de municipalités et
de compagnies se sont opposées au
nouveau mode de tarifs basés sur
le nombre des appels que la com-
pagnie de téléphone Bell voudrait
mettre en vigueur.

Tous ceux qui se sont présentés,
ce matin, se sont déclarés opposés
au nouveau mode de tarifs à l'ex-
ception du conseil municipal de
Lachine qui a présenté à la Com-
mission des chemins de fer une ré-
solution par laquelle il se déclare
en faveur du nouveau système pro-
posé par la compagnie Bell.

Le maire Martin a parlé le pre-
mier. Il a déclaré qu'il se présentait
devant la Commission au nom des
citoyens de Montréal. Il ne croit
pas que la compagnie Bell soit jus-
tifiable de demander une augmen-
tation de ses taux, étant donné que
d'après le rapport qu'elle a fait en
1919 elle accuse un revenu de
\$14,149,000. Elle a une réserve de
\$3,754,000 et elle a payé un divi-
dende de 8 pour cent. Cette com-
pagnie a fait des améliorations à son
service, dit M. Martin, elle a con-
struit des conduits souterrains et de
nouvelles succursales sans grever
notablement son budget. M. Martin
ne voit pas de raison pour qu'une
compagnie qui fait de tels profits
demande une augmentation de ses
taux.

M. W.-S. Tilson au nom du Board
of Trade de Montréal, a déclaré que
cette organisation, tout en admet-
tant la justice du principe du tarif
basé sur le nombre des appels, ne
croit pas que l'adoption de ce sys-
tème serait pratique à l'heure ac-
tuelle. Avant leur départ, les indi-
vidus ont tiré dans la maison.

Revenant vers Upperchurch, ils
ont arrêté à la maison de William
Gleason, à Mohr. C'est le père
Gleason lui-même qui m'a raconté
ce qui s'est passé. Je l'ai rencontré
au cimetière ce matin lors de l'in-
humation de son fils. Il m'a deman-
dé de prendre sa déclaration sous
serment. Une de ses filles est de-
venue hystérique en entendant son
père donner les détails et s'est
écroulée, en se portant la main au
cœur : « Ils ont appuyé un revolver
là, j'étais prête à mourir pour mon
frère chéri, qui est tombé martyr
pour l'Irlande ».

« Ils sont venus chez moi, dit le
père, et ont réclamé Jim Gleason.
Ma femme et ma fille leur ont ré-
pondu : « Il n'y a pas d'homme de
ce nom ici ». Ils sont entrés dans la
chambre où je reposais avec mon
fils Willie. Ma femme tenait une
chandelle. Je leur ai dit : « Pour
l'amour de Dieu, que venez-vous
faire ici ? » Ils ont pointé un re-
volver sur moi. Quant à mon fils,
il s'est bravement assis sur le lit et a
dit : « Emmenez-moi, je suis prêt
à vous suivre. Mais ne tirez point
sur mon père ! » Un des intrus dit :
« Ce n'est pas celui que nous cher-
chons, mais un autre a répliqué :
« Ça va faire pareil. Sortez d'ici ! »

Nous nous sommes tous levés,
mais ils ont menacé de nous nous-
tuer. Ils ont amené Willie dehors.
Il était en robe de nuit. Ensuite, je
me suis mis à le chercher, mais j'ai
dit à sa mère : « N'allons pas plus
loin, je ne me sens pas la force de
le découvrir mort ». Nous nous
sommes rendus chez son cousin
et sa mère et ma fille, accompa-
gnés des voisins. L'un trouvait sans
vie sur la route à deux cents mètres
de distance.

« Quelle était l'apparence des
hommes qui sont venus chez vous ? »,
ai-je demandé. « De vrais démons »,
a répondu fièrement le vieillard.
L'un d'eux avait un manteau noir,
le visage d'un rouge vif, et les re-
gard suspects. Celui qui était ar-
mé d'un revolver, était vêtu de ce
qu'on appelle un manteau de tranchée
avec ceinturon, et portait un
foulard blanc. Ils ont torturé mon
enfant. Ils l'ont emmené à 200 ver-
ges. Ils ont dit le questionnaire au
sujet d'un nommé Jim Gleason, et
je n'ai pas de fils de ce nom ».

Le journal termine en rapportant
le pillage et l'incendie d'une épi-
cure patenée appartenant à Patrick
Ryan, de Drummondville. Il était alors
quatre heures du matin.

Convocations

Le Syndicat catholique et national
des employés de la Canadian
Car & Foundry, se réunit ce soir,
dans la salle du collège de Saint-
Pierre-aux-Liens. Les employés des
deux usines sont invités.

La Banque Molsons

Nous publions dans une autre
page, le rapport financier annuel de
cette institution. On y constate que
les bénéfices pour l'année, sont de
\$22,718,213. Déduction faite des
taxes gouvernementales, pour le
fonds de paiement et autres, il res-
te une somme de \$22,457,000, ce
qui représente les bénéfices nets
l'année. La banque est mainte-
nant de \$4,000,000.

La grève de
Thetford Mines

Sherbrooke, 10. — (D.N.C.) — La
grève semble vouloir se généraliser
à Thetford Mines. Les grévistes dont
plusieurs chôment depuis le 11 oc-
tobre, se sont rendus près des puits
et des usines des compagnies Bell,
Johnsons et Consolidated.

Un bataillon improvisé d'environ
150 hommes enjoinait aux em-
ployés de quitter leur poste, ce à
quoi ces derniers se rendirent d'as-
sez mauvaise grâce. Il n'y a ce-
pendant pas eu d'émeute. On ne si-
gnale qu'une seule rixe entre deux
ouvriers dont l'un a été sérieuse-
ment malmené et a dû prendre le
chemin de l'hôpital, pour s'y faire
panser. Le travail a recommencé
presque partout vers une heure de
l'après-midi, sauf à l'Asbestos Cor-
poration où l'on chôme toujours.

Alors qu'il était en visite chez son
frère, M. Ben Bennett, directeur des
mines "Bennett", de Thetford, M.
Freddy Bennett, gérant à Coleraine
de la mine qui porte son nom, est
décédé subitement dimanche soir.
M. Freddy Bennett était célibataire
et n'avait que 42 ans. Ses funérai-
les ont eu lieu ce matin à Thetford.

Mort de Mgr Macdonell

Cornwall, Ont., 10. — (D.N.C.) —
Sa Grandeur Monseigneur William
Macdonell, évêque d'Alexandria,
est décédé hier soir à l'hôpital-
Dieu, à l'âge de 67 ans, et après
plusieurs semaines de maladie.

Il naquit en 1853 du mariage de
Donald Archibald Macdonell et de
Elizabeth Corbet. Il était le neveu
de M. l'abbé George Corbet, vicaire
apostolique du diocèse d'Alexandria.
Il fit ses études classiques et
théologiques à Ottawa et à Montréal
et fut ordonné prêtre le 11 septem-
bre 1881. En 1890 il était nommé
curé de Saint-Andrew. Il fut nom-
mé évêque d'Alexandria le 21 mars
1906, et sacré à Alexandria le 24
juin suivant.

Mort de M. Dan Gallery

M. l'ex-échevin Daniel Gallery
est décédé hier, chez lui, après
quelques jours seulement de ma-
ladie.

Pendant de nombreuses années,
M. Gallery était le représentant du
quartier Sainte-Anne, à l'hôtel de
ville.

Né dans le comté de Clare, en Ir-
lande, il y a 62 ans, M. Gallery vin-
t au Canada avec ses parents alors
qu'il était encore enfant. Il reçut sa
première instruction à l'école Saint-
Anne et termina ses études à
l'emploi d'un mercier de la rue
Notre-Dame. Quelques années plus
tard il acheta la boutique.

M. Gallery est entré dans la poli-
tique municipale après que l'éche-
vin B. Connaughton se fut retiré et
pendant douze ans, il a représenté
le quartier Sainte-Anne, au conseil
municipal. Pendant douze ans aussi
il a fait partie de la Commission
des écoles catholiques, et avec lui
le curé O'Meara a fait plusieurs
voyages en Europe. Il a été aussi
l'un des premiers à favoriser la
venue en Canada des Frères de la
Présentation.

M. Gallery fut élu député au par-
lement fédéral. Il était libéral en
politique.

Lui survivent : son épouse, Mil-
dred O'Neil, deux enfants, Mary et
John O'Neil, une sœur, Catherine
Gallery, et deux frères, John et Mi-
chael.

Un terme à l'attente

Washington, 10. — (S.P.A.) —
Les piscines gréco-romaines in-
stallées depuis huit ans dans la bâtisse
du sénat des Etats-Unis et n'ayant
jamais servi vont être débarrassées
des toiles d'araignées et remises en
ordre. Bientôt, le luxe de traite-
ments à l'eau chaude et à l'électri-
cité, faire des plongements et pren-
dre des douches. Au temps de l'éta-
blissement de ces bains, le gouver-
nement d'alors avait été taxé
d'extravagance par ses adversaires
au Congrès, c'est pourquoi on avait
enlevé l'ameublement coûteux, et
renvoyé les serviteurs. Il ne restait
que les murs de marbre et les ap-
pareils nickelés. Tout le reste avait
été réparti aux hôpitaux du gou-
vernement. Mais maintenant les
bains vont rouvrir et cette fois les
sénateurs auront à payer une gros-
se partie des dépenses de leur bour-
se pour se « ressusciter » dans ces
bains somptueux.

Un maire brûlé
dans un incendie

Sainte-Anne de Beaupré, 10. — (D.
N.C.) — Dans un incendie qui a dé-
truit complètement sa grange hier
soir, à 11 heures, M. Augustin Paré,
âgé de 53 ans, et maire de la pa-
roisse depuis quinze ans, a perdu la
vie en voulant sauver ses ani-
maux. M. Paré avait dans sa grange
toute la récolte de l'année et près
de quarante bêtes à cornes de va-
leur. Il a réussi à sauver deux che-
vaux seulement. L'incendie a éclaté
vers onze heures et ce matin les
flammes brûlaient encore. Le dé-
funt laisse sa femme et quatre en-
fants. Le cadavre de Paré n'avait
pas encore été retrouvé à dix heu-
res ce matin.

Une augmentation

Gijón, Espagne, 10. — (S.P.A.) —
Les fonctionnaires civils de l'Espa-
gne ont demandé au gouvernement,
par l'entremise de leur association,
une augmentation de salaire à cause
de la cherté de la vie.

LES POLICIERS
EXIGEANTS

L'UNION DES POLICIERS RÉ-
CLAME UNE FORTE AUG-
MENTATION DE SALAIRE
POUR LA PROCHAINE AN-
NÉE ET RÉCLAME TOUTE
UNE SÉRIE DE PRIVILE-
GES. — L'ÉCHELLE ACTUEL-
LE DES SALAIRES.

Les administrateurs ont reçu de
l'union des policiers toute une série
de demandes, dont ils viennent de
nous communiquer les principales.
L'union dresse elle-même une échelle
de salaires qui varie de \$1700 à
\$2500 depuis le simple policier jus-
qu'au capitaine de police.

En outre, l'union fait la guerre aux
non unionistes et exige de la ville
d'engager des policiers qui font par-
tie de l'union et pas d'autres. Puis
elle demande une canne pour les
officiers, des faux-cols pour les
agents et des bottes en caoutchouc
pour les agents préposés à la cir-
culation des voitures dans les rues.

Bref, l'union formule ainsi ses
demandes :

« Les employés du Service de la
Police seront payés suivant l'échelle
de salaires suivante :
Capitaines : \$2,500 par année.
Lieutenants : \$2,300 par année.
Sergents : \$2,100 par année.
Sergents-Détectives : \$2,750 par
année.
Détectives : 1ère classe : \$2,500
par année; 2ème classe : \$2,300;
3ème classe : \$2,100.
Agents : 1ère classe : \$1,900 par
année; 2ème classe : \$1,800; 3ème
classe : \$1,700.

« Les opérateurs du téléphone de
l'alarme et du téléphone de la po-
lice, les chauffeurs des voitures
de patrouille et autres automobiles,
les agents à motocyclettes et à
cheval et tous les employés permur-
nés du service de la police devront
être choisis parmi les agents ayant
l'expérience du devoir de policier
et ils recevront, ainsi que les pa-
letriers, le salaire du grade ou de
la classe à laquelle ils appartiennent,
suivant l'échelle donnée au
paragraphe premier.

« Dans le cas où les médecins du
service de la police refuseraient de
recommander pour son plein salaire
un employé que son médecin de
famille trouverait trop malade pour
s'acquitter de son service, une com-
mission de trois médecins, dont l'un
désigné par le Chef de Police, l'autre
par le plaignant et le troisième par
les deux premiers décidera du cas
en dernier ressort.

« Aux officiers, une canne. A
chaque agent de trafic : 1 paire de
bottes en caoutchouc. A chaque
employé du service de police : 2
faux-cols.

« Les pardessus imperméables et
d'hiver, les bottes de caoutchouc et
les tunique restent la propriété de
l'employé s'il meurt, démissionne
ou est destitué trois mois ou plus
après les dates de livraison mention-
nées dans cette demande.

« Aucune punition ou réprimande
ne sera inscrite au dossier d'aucun
employé du service de la police sans
qu'un avis par écrit et signé par le
Chef de police ne lui soit remis à
cet effet. Et le chef devra en tout
temps permettre aux employés qui
lui en feront la demande de con-
sulter leur dossier, afin qu'ils puis-
sent s'assurer par eux-mêmes qu'au-
cune entrée n'y a été faite à leur
insu.

« La ville s'engage à ne pas garder
à son emploi, dans le corps de police,
après le premier janvier 1921, aucun
constable ou détective, ni aucun
officier du grade de capitaine ou
au-dessus, qui ne sera pas membre
en règle de l'Union Ouvrière Fédé-
rale des Policiers No 62; et à ne
garder à son emploi aucune recrue
qui ne sera pas devenue membre de
la même organisation soixante (60)
jours après son admission dans le
corps de police.

L'échelle des salaires que retirent
actuellement les policiers est ainsi
répartie :

Capitaines de \$2,040 à \$2,500;
Lieutenants, de \$1,860 à \$1,980.
Sergents, de \$1,680 à \$1,800.
Sergents-détectives, de \$1,920 à
\$2,160.
Détectives, de \$1,680 à \$1,800.
Policiers, de \$1,200 à \$1,500.
L'augmentation représente une
somme de \$300 à \$400 dans plusieurs
cas, avec une moyenne de \$200, pour
chacun.

LE MAIRE RECOIT DES
ACTRICES

Le maire a remis les clefs de la
ville à M. Marcus Loew, proprié-
taire de la chaîne de théâtres Loew,
qui est venu le visiter avec sa troupe
d'actrices.

La cérémonie a attiré une foule
de spectateurs à l'extérieur du
pore de l'hôtel de ville, où cha-
cune des actrices, au nombre d'une
vingtaine, est arrivée en automo-
bile. Après la remise des clefs, le
maire a conduit la troupe à son
salon, où il leur a souhaité la bien-
venue.

Deux aéroplanes ont survolé l'hô-
tel de ville durant la réception; puis
M. Loew et sa troupe ont pris le
chemin du club Kiwanis, en pro-
cession, fanfare en tête.

Les jurés de la cour du coroner
ont rendu un verdict de mort ac-
cidente dans le cas de M. Walter
Hayden, 47 ans, 978, Evelyn, élec-
tricien hier en travaillant à une
construction de la Dominion Tex-
tile Co., Ltd.

Un incendie à
Drummondville

Drummondville, 10 (D. N. C.). —
Vers huit heures, lundi matin, un
incendie s'est déclaré dans le maga-
sin de M. Nap. Bégin, restaurateur et
barbier. La cause n'est pas encore
connue. En peu de temps, le feu
s'est propagé à la maison. La fa-
mille de M. Nap. Bégin, son frère
Albert et deux pensionnaires de la
maison ont été réveillés par les em-
ployés de l'hôtel Manoir Drum-
mond, qui avaient aperçu les flam-
mes qui sortaient de la maison.

Malgré les efforts des pompiers,
volontaires, la maison a été détruite
de fond en comble. A midi, le feu
était maîtrisé.
On évalue les dommages à \$10,
000, répartis sur la maison, le ma-
gasin et le salon de barbier. Les
assurances sur la maison et le sa-
lon de barbier sont d'à peu près
\$1,500 et la maison est assurée pour
environ \$3,500.

Un pompier a été blessé, mais lé-
gèrement.

Les conditions de
l'Italie

Repallo, Italie, 10. — Le comte
Storza, ministre italien des Affaires
Étrangères et chef de la délégation
italienne, qui est venue rencontrer
celle de la Yougo-Slavie, afin d'éci-
cler la question de l'Adriatique,
n'y va pas par quatre chemins et il
énumère ainsi les demandes mini-
mum de son pays : « Nous voulons
que la frontière de l'Istrie, y com-
pris les Alpes juliennes, le mont
Nevado et le chemin de fer de Fiume
à Saint-Pierre Junction, soient
notres, ainsi que le territoire con-
tingent entre Fiume et l'Italie; que
Fiume devienne un Etat absolu-
ment indépendant, aucunement
sous le contrôle de la Ligue des Na-
tions; que les îles de Luss, Piccolo
et Cherso soient annexées à l'Italie;
que Zara ait le même sort; que sept
des îles de la Yougo-Slavie soient
également annexées à l'Italie pour
des raisons d'ordre stratégique; que
les minorités italiennes en Dalma-
tie restent sous la domination
serbe reçoivent des garanties de
protection; que certaines positions
en Dalmatie soient démantelées et
allouées à la Serbie.

Les Yougo-Slaves ont pris con-
naissance de ces termes et les trou-
vent durs à avaler, mais tout de
même ils attendent avant de don-
ner une réponse définitive, de les
avoir davantage étudiés.

Aux assises

La séance de la cour d'assises
s'est passée, ce matin, à ajourner
des causes. Elle n'a duré en tout
qu'un peu plus d'une demi-heure.
Dès le début, Me Germain a deman-
dé la reprise du procès pour libé-
té dans l'affaire Villeneuve contre
Bélanger, ancien chef de police,
renversé depuis trois termes. Dans cet
cas, Me N.-K. Laflamme repré-
sente la défense et Me Germain et
Bercovitch, la poursuite. La cour
prendra en considération la requê-
le de Me Germain.

Me Normandeau a demandé le
renvoi au 16 ou au 17 de la cause de
Thomas Campeau, vu que son prin-
cipal témoin est actuellement à To-
ronto. Me Normandeau a aussi de-
mandé l'ajournement de la cause
d'Albert Beupré, accusé de vol,
et qui devait comparaître à la ses-
sion de septembre.

La cour s'est rendue à cette re-
quête, et le jeune Beupré a été mis
en liberté provisoire sous le même
cautionnement que la dernière fois.
Les causes du Pacifique Cana-
dien commenceront vendredi pro-
chain, le 12 novembre.

Chez les employés du
tramway

Comme nous le rapportons ré-
cemment les employés de la compa-
gnie des Tramways ont protesté an-
près des autorités de la compagnie
au sujet des correspondances et du
chauffage des tramways. A l'assem-
blée de ce soir, au No 217, rue
Sainte-Catherine, l'agent d'affaires
des employés de tramways donnera
le résultat de l'entrevue que les re-
présentants des employés ont eue
avec les patrons.

Une offre aux chômeurs

Les autorités de la manufacture
de chausures Ames-Holden-Mc-
Creedy, dont les portes sont fer-
mées depuis déjà plusieurs mois,
ont offert aux employés de repren-
dre le travail, à la condition que
ceux-ci acceptent une diminution
de salaire de 25%.

Une assemblée a été tenue hier
soir, mais les ouvriers présents
n'ont pu en venir à une entente.

Au Mexique

Mexico, 10. — (S.P.A.) — Le gou-
vernement va commencer aujour-
d'hui à intervenir dans la grève
des débardeurs et des arrimeurs de
Vera Cruz. C'est lui qui va se char-
ger de tous les travaux sur les
quais et jeter de cette ville. Il n'est
pas certain cependant qu'il réus-
sisse par cette action à empêcher
une grève générale de se propa-
ger d'un bout à l'autre du Mexique.

La campagne
antivénérienne

Ce soir, aura lieu à 8 heures, à
la salle des Chevaliers de Colomb,
sous la présidence de S. G. Mgr
Georges Gauthier, la première con-
férence du comité de la campagne
antivénérienne, avec projections ciné-
matographiques. Sont invités les
membres du clergé, les professeurs
religieux et laïques et les hommes
de profession.

LE NIVEAU DU
FLEUVE BAISSÉ

L'ÉCHELLE D'ÉTIAGE EN FA-
CE DE MONTRÉAL NE MAR-
QUAIT PLUS HIER QUE 29.1
PIEDS. — LE SCANDINAVI-
AN PRENDRA SES PASSA-
GERS À QUÉBEC. — LE ME-
GANTIC PART SAMEDI.

L'eau est très basse dans le fleuve
depuis quelques jours. L'échelle
d'étiage ne marquait que 29.1 pieds
devant Montréal hier. A Sorel,
à 39 milles en bas de Montréal, la
profondeur de l'eau n'est plus que
de 31.5 pieds. Cette diminution
de la couche d'eau dans le canal
cause des embarras à la navigation
qui s'achève. C'est pour cette rai-
son que les passagers du Scandinavi-
an seront obligés de se rendre à
Québec pour y rejoindre leur paque-
bot. Ce navire part samedi de
Montréal pour Southampton et
Anvers. Il porte à son bord une
très forte cargaison et il serait
dangereux d'y faire monter les
passagers jusqu'à Québec. Les pas-
sagers partiront donc de Montréal
par le train régulier qui quitte la
gare Windsor samedi matin à 10
heures moins le quart ou par un train
spécial qui partira quelques minutes
plus tard. Ces deux convois se
rendront directement à l'embar-
cadre, à Québec. Il est probable
que le Scandinavien partira de
bonne heure samedi matin afin de
quitter Québec le soir même.

Ce paquebot est arrivé ici lundi
soir, mais les passagers ne sont
descendus qu'hier matin. Il portait
à son bord 1,251 passagers, dont 472
de cabines et 779 d'entrepont.
Deux rats de cale ont fait la traver-
se à bord. Un d'entre eux a été
livré aux autorités de l'immigra-
tion à Québec tandis que le deuxième
n'a été découvert que quelques
heures avant l'arrivée à Montréal.
Ce dernier a aussi été livré aux
autorités qui verront à le faire dé-
porter. Notons sur la liste du bord
des noms français suivants : Mme S.-
C. Bullard, M

LEAU RIGA

GUÉRIT
CONSTIPATION HABITUELLE

La fête française de
demain

La manifestation patriotique organisée par les Sociétés françaises de Montréal, comme nous l'avons annoncé, aura lieu demain jeudi.

Voici le programme : Ralliement à l'Union Nationale Française pour la retraite aux flambeaux, à sept heures précises, 347, avenue Viger. Aucune invitation personnelle n'a

H. E. BOURASSA

INGÉNIEUR MECANICIEN

Réparations générales d'automobiles.
SPECIALITÉ : Pièces de rechange, roues d'engrenage et rectification des cylindres. (Expérience de 20 ans).
Rectification des cylindres (Cylinders Reground).
TEL. L.A.S. 3248. 1495 NOTRE-DAME EST.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ARCHITECTE

J. Albert La Rue

ARCHITECTE

MONTRÉAL 74 St-Jacques
QUÉBEC 550 Grande Allée
Tel. M. 4447. Tél. G. 5252.

ASSURANCES ET VITRES

Etabli en 1888

ISIDORE CRÉPEAU

Assureur contre l'Incendie, Accidents, Automobiles, Cambrilages, Glaces, etc.

1410 Blvd St-Laurent

Bâtisse Isidore Crépeau

Ag. en chef :

Atlas Assurance Company Limited

Président :

Commercial Plate Glass Assurance Company

Président :

La Cie CÉRAMO-VITRAIL Inc.

Fabrication des vitres et miroirs

Phones : St-Louis 6401-6402.

Les Membres du Club sont cordialement invités à correspondre avec nous.

ASSURANCES

NORMANDIN & DESROSIERS

Courtiers en Assurances

232 RUE SAINT-JACQUES
Montréal.
Tel. Main 3282.

AVOCATS

ARCHAMBAULT & MARCOTTE

AVOCATS

30 rue St-Jacques
Montréal.
Tél. Main 2761-5254.

Joseph Archambault C.R., M.P.
Emilia Marcotte I.L.

Bureau du soir, tél. West. 4089.

ARCHAMBAULT & BRUCHES

PARISEAULT, ARCHAMBAULT & BRUCHES

AVOCATS

Immeuble de la Banque d'Engrais, 190 rue Saint-Jacques, Montréal 4571-4572.

Charles-A. Pariseault, C.R., J. Jeanman Archambault, C.R., Louis Bruchès, C.R., J. L. Archambault, C.R., ex-avocat de la cité de Montréal.

Cabinet postal 126 - Adresse télégraphique : "Nabac, Montréal".

Tél. Main 1251. Codes : 1089 West. Un C.R. H. C. HAN, C.R.

Edifice Transportation - Rue St-Jacques

CARTIER & CARTIER

MAURICE DUGAS, L.L.L.

AVOCAT

189 RUE SAINT-JACQUES, CHAMBRE 40

Étude légale : Elliott et David.
Main 5708

ARTHUR LALONDE

ARTHUR LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.

Étude : Forest, Lalonde et Coffin.
Edifice du Crédit Foncier, Montréal.
Résidence, téléphone Est 2281.

Tel. Main 2715 - Edifice Montréal Trust.
L.L.L. - Étude : 43 Place d'Armes, Immeuble Wilson, chambre 309. Tél. Main 2130

LAMOTHE, GADBOIS & NANTÉL

ROLAND MAILLET

AVOCAT ET PROCUREUR

102 RUE ST-DENIS, TEL. EST 893.

Jean C. Martineau L.L.L.

AVOCAT

71A rue St-Jacques, Main 7620.
474 rue St-Denis, Est 2275.

Secrétaire des "Amis du Devoir"

PAGER & CLOUTIER

THEODORE RHEAUME, C. R.

AVOCAT

ÉDIFICE "LA SAUVEGARDE"

52 Notre-Dame Est, Montréal.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND

AVOCATS

Tel. Main 5154. 30 RUE ST-JACQUES
P. St-Germain, L.L.L., C.R., L. Guérin, L.L.L., S. Panet-Raymond, L.L.L.

été lancée, tout le monde peut y venir, jeunes et vieux y seront bien accueillis, étant entendu que chacun devra apporter son flambeau et sera rendu au ralliement un peu avant sept heures. A sept heures et demie précises la retraite se mettra en mouvement dans l'ordre suivant : 1. En tête un détachement de la police à cheval, 2. La fanfare "l'Harmonie" sous la direction de son chef M. Edmond Hardy, 3. Les drapeaux de toutes les Sociétés françaises et des nations amies et alliées de la France, 4. Les présidents et les délégués de toutes les sociétés dont les drapeaux figureront dans la retraite, 5. Les manifestants portant les flambeaux et qui marcheront par quatre de front.

Voici l'itinéraire que suivra cette manifestation : Le cortège partant de l'édifice de l'Union Nationale

française, avenue Viger, se dirigera vers l'Est jusqu'à la rue Saint-Hubert, qu'il suivra pour arriver à la rue Craig et, de là, à la rue Amherst, pour atteindre la rue Saint-Catherine, puis, allant alors dans la direction de l'ouest, viendra au boulevard Saint-Laurent, qu'il traversera jusqu'à la rue Sherbrooke où il prendra la direction de l'Est et aboutira à la salle des Chevaliers de Colomb, près de la rue Berri, lieu de la destination.

Voici le programme à la salle : Discours de M. le Consul général de France, et concert. On aura la bonne fortune d'entendre un des meilleurs artistes français, M. Jean Ridel, de l'Opéra de Paris, un vaillant poète, qui, en uniforme de soldat français, chantera en y mettant toute son âme, la "Marseillaise". Après l'hymne de Rouget de l'Isle, M. Jean Ridel nous fera entendre plusieurs autres morceaux.

Le bal qui suivra immédiatement le concert comprendra surtout des danses françaises. L'entrée est absolument gratuite et tous les amis de la France y sont invités.

(Communiqué.)

BANQUE D'ÉPARGNE

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL. Bureau principal, 178 rue Saint-Jacques et succursales à Montréal.

CHIROPODISTE

Maladies des pieds

Traitement spécial des cors, durillons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive.

Douleurs, crampes, fatigue, pleurostèmes, résultant des pieds plats, chevilles faibles, etc. de la balle du pied, disparaissant instantanément avec nos appareils extra légers faits d'après l'expérience du pied.

Traitement à domicile.

A. E. RAYMOND, spécialiste.
Au magasin Almy, 1er étage.
Bleury et Ste-Catherine. Uptown 7600.

COMPTABLES

BEAUDOIN LIMITEE

Achats de créances et collections

71A RUE ST-JACQUES

Membre du service de collection américain

L. A. CARON

COMPTABLE VERIFIÉ

INSTITUT COMPTABLE

48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

P. A. GAGNON

COMPTABLE LIQUIDE (CHARTERED ACCOUNTANT), chambres 319-317, Edifice Montréal Trust, 11 Place d'Armes, Montréal. M. 4012.

CADRES ET MIROIRS

La Cie Wisnietz & Fils Inc

Manufacturier de cadres, montures et miroirs, importateur de chromos, gravures, vitres curvées et ornements.

Vieux cadres réparés, redorés ; miroirs regravés. Une spécialité.

Tras et démontage.

88-90 BOUL. ST-LAURENT
Manufacture : 7 Clark. Tél. Main 5082

DOCTEURS

Docteur A. DESJARDINS

ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladies des YEUX, des OREILLES, DU NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. (à l'Institut Ophtholmologique Nazareth).

Dr J.M.E. Prevost

les hôpitaux de Paris, Londres, New-York. Spécialiste dans le traitement des maladies d'estomac, de la peau, des reins, de la vessie et des organes génito-urinaires. Affections vénériennes.

460 ST-DENIS
Tél. Bell Est 5417.

Dr J.-M.-A. VALOIS

Maladies des voies urinaires

40, rue Saint-Denis, Montréal

Dr R. TESSIER

Travailleur de l'Ordre de Léopold II, de Belgique, médecin des hôpitaux militaires en France, assistant à l'hôpital Cochin de Paris. Spécialités : peau et voies urinaires. Traitements spéciaux. Aussi à l'électricité. - 925 RUELLE, angle Saint-Denis. - 2-1st. Tente 8167

DENTISTES

Dr E.-D. AUGOIN, B.A., M.A.

Chirurgien-dentiste
Chef du service médico-dentaire à l'hôpital St-Jacques

Spécialité : les enfants.

316, RUE ST-DENIS
Près du théâtre St-Denis
Tél. Est 3024.

Dr. GUST. GOUIN, L. C. D.

Chirurgien-Dentiste
Spécialité : incrustation, ponts et couronnes.

Heures de bureau : 9 h. à 5 h.
254 RUE SHERBROOKE EST
St-Denis. Montréal.

Le Dr G. H. KENT

Dentiste

Directeur du service dentaire des hôpitaux St-Jean-de-Dieu et Verdun.

157 ST-DENIS
Tél. E. 311.

Dr Moras Manseau

CHIRURGIEN-DENTISTE

Heures de bureau : 9 h. de l'avant-midi à 9 h. du soir.

607 avenue Atwater.
Angle St-Jacques. Up. 9115.

FAITS DIVERS

LE DR LALANNE EST ACQUITTÉ

DEUX AUTRES MEDECINS ONT RENDU TMOIGNAGE EN SA FAVEUR. - TROIS PERSONNES PERDENT LA VIE DANS UNE COLLISION ENTRE UNE AUTO ET UN TRAIN.

Le Dr Paul-Emile Lallanne, accusé d'avoir pratiqué une opération illégale sur la fille Dabry Gross et en même temps accusé d'homicide, la fille étant morte des suites de cette opération, a été acquitté par les jurés hier après-midi. L'acquittement a été décidé après les témoignages des docteurs Oscar Duckett et Ernest Aylin. Le Dr Duckett, 1178, Saint-Hubert, a déclaré que le Dr Lallanne l'avait appelé en consultation et a expliqué la nature de l'opération que l'accusé a pratiquée, prouvant qu'elle était nécessaire et tout à fait légale.

Le Dr Aylin, 515, Delorimier, a aussi déclaré qu'il avait été appelé en consultation par l'accusé. A ce moment, le juge Monel a arrêté les procédures et Me Alban Germain, avocat de la défense, a prononcé son plaidoyer. Après l'allocution du juge, les jurés ont rendu un verdict de "non coupable" sans même quitter leur siège. Comme la seconde accusation est une conséquence de la première, l'acquittement a aussi été prononcé dans cette deuxième accusation comme dans la première.

TROIS AUTOMOBILISTES TUES.

Trois touristes américains partis de Montréal en automobile pour se rendre à Plattsburg, se sont fait tuer instantanément par un train qui a frappé leur machine à deux milles en deçà de Lacolle. Des deux autres occupants de l'auto, l'un est blessé mortellement. On l'a transporté à l'hôpital "Champlain Valley" un peu avant une heure, ce matin.

Les morts sont : M. Samuel Schultz, 35 ans, 504 avenue Zitzwater, Philadelphie ; M. Louis Sleswburg, 35 ans, de Philadelphie ; M. John T. Vanderpool, 45 ans, aussi de Philadelphie. Les deux blessés sont : M. H. A. Bredt, 30 ans, de Philadelphie, il souffre de lésions internes, et il a bien peu de chance de revenir à la santé ; et M. J. H. Clyman, 30 ans, aussi de Philadelphie, qui n'a que des blessures légères.

L'accident est arrivé à 11 h. 16, hier soir. Les touristes venaient de passer par le bureau des douanes de Lacolle, à 11 heures, et un quart d'heure après, ils se faisaient frapper par un train Montréal-Albany du "Delaware and Hudson". Le train a pris l'auto par le milieu et les sept occupants ont été rejetés de chaque côté de la voie ferrée. Quand le train fut arrêté, trois victimes étaient déjà mortes. Le Dr Gauvreau, de Lacolle, a été mandé près des victimes et les a soignées jusqu'à leur départ pour l'hôpital de Plattsburg.

Ce groupe de touristes étaient partis il y a quelques jours de Philadelphie pour visiter les industries du nord des Etats-Unis, quand, dimanche, ils s'étaient décidés de se rendre à Montréal pour quelques heures seulement. C'est en revenant de cette visite que l'accident est arrivé.

INCENDIE A SAINT-LAMBERT.

Un incendie a détruit le poste de police de Saint-Lambert, ce matin. La construction est toute en ruines de même que les appareils à incendies. Le maire de Saint-Lambert, M. Gordon, a fait une requête urgente pour avoir du secours, et le chef Chevalier a immédiatement donné ordre de se servir d'une pompe puissante et de 2500 pieds de boyaux. Le chef Gravel s'est fait blesser assez sérieusement.

ELECTROCUTE.

M. Walter Hayden, 47 ans, 978, Aylwin, électricien à l'emploi de la compagnie "Dominion Textile", s'est fait tuer instantanément, hier après-midi, pendant qu'il était à travailler à une construction de cette compagnie, rue Rushbrooke, à Verdun. M. Robert Young se trouvait près de M. Hayden quand il a été électrocuté. Il a appelé au secours et on a tenté de pratiquer la respiration artificielle. M. Pusie, de la Cour du coroner, est allé faire une enquête sur les lieux.

Chemin de fer du Grand-Tronc

NOUVEAU SERVICE DE WAGONS-LITS.

Le train qui part de Montréal tous les jours à 7 h. 30 p.m. est maintenant pourvu d'un wagon-lit à partir de Montréal, tous les jours sauf le samedi, pour la commodité des voyageurs qui vont à Kingston, à Napanee, à Belleville et à Trenton. L'arrivée à Kingston, à 12 h. 43 a.m., mais les voyageurs peuvent rester dans le wagon-lit jusqu'à 6 h. 15 a.m. L'arrivée à Napanee est à 7 h. a.m., à Belleville à 7 h. 50 a.m. et à Trenton à 8 h. 10 a.m. Au retour, ce wagon quitte Trenton à 9 h. 10 p.m., Belleville à 9 h. 35 p.m., Napanee à 10 h. 28 p.m. tous les jours sauf le dimanche arrivant à Kingston à 11 h. 15 p.m. et arrive à Montréal à 7 h. a.m. tous les jours sauf le lundi. Le wagon est ouvert pour recevoir les voyageurs à Kingston, à Napanee, à Belleville et à Trenton.

A la mémoire des soldats disparus

Paris, 10. - (S.P.A.) - Le gouvernement français se propose de transporter en des cimetières permanents les cadavres du million de soldats tombés au champ d'honneur ; même les parents des disparus pourront les enterres en des cimetières privés, s'ils le désirent.

Chaque tombeau sera surmonté d'un monument particulier, dont on ignore encore le dessin, et les cimetières seront entretenus à perpétuité par les autorités militaires.

Le travail de restauration, doit commencer incessamment, sans qu'aucun transport ni à la santé des citoyens.

Paris, 10. - (S.P.A.) - Le gouvernement français se propose de transporter en des cimetières permanents les cadavres du million de soldats tombés au champ d'honneur ; même les parents des disparus pourront les enterres en des cimetières privés, s'ils le désirent.

Chaque tombeau sera surmonté d'un monument particulier, dont on ignore encore le dessin, et les cimetières seront entretenus à perpétuité par les autorités militaires.

Le travail de restauration, doit commencer incessamment, sans qu'aucun transport ni à la santé des citoyens.

Paris, 10. - (S.P.A.) - Le gouvernement français se propose de transporter en des cimetières permanents les cadavres du million de soldats tombés au champ d'honneur ; même les parents des disparus pourront les enterres en des cimetières privés, s'ils le désirent.

Chaque tombeau sera surmonté d'un monument particulier, dont on ignore encore le dessin, et les cimetières seront entretenus à perpétuité par les autorités militaires.

Le travail de restauration, doit commencer incessamment, sans qu'aucun transport ni à la santé des citoyens.

Paris, 10. - (S.P.A.) - Le gouvernement français se propose de transporter en des cimetières permanents les cadavres du million de soldats tombés au champ d'honneur ; même les parents des disparus pourront les enterres en des cimetières privés, s'ils le désirent.

Chaque tombeau sera surmonté d'un monument particulier, dont on ignore encore le dessin, et les cimetières seront entretenus à perpétuité par les autorités militaires.

Le travail de restauration, doit commencer incessamment, sans qu'aucun transport ni à la santé des citoyens.

Paris, 10. - (S.P.A.) - Le gouvernement français se propose de transporter en des cimetières permanents les cadavres du million de soldats tombés au champ d'honneur ; même les parents des disparus pourront les enterres en des cimetières privés, s'ils le désirent.

Chaque tombeau sera surmonté d'un monument particulier, dont on ignore encore le dessin, et les cimetières seront entretenus à perpétuité par les autorités militaires.

FAITS DIVERS

LE DR LALANNE EST ACQUITTÉ

DEUX AUTRES MEDECINS ONT RENDU TMOIGNAGE EN SA FAVEUR. - TROIS PERSONNES PERDENT LA VIE DANS UNE COLLISION ENTRE UNE AUTO ET UN TRAIN.

Le Dr Paul-Emile Lallanne, accusé d'avoir pratiqué une opération illégale sur la fille Dabry Gross et en même temps accusé d'homicide, la fille étant morte des suites de cette opération, a été acquitté par les jurés hier après-midi. L'acquittement a été décidé après les témoignages des docteurs Oscar Duckett et Ernest Aylin. Le Dr Duckett, 1178, Saint-Hubert, a déclaré que le Dr Lallanne l'avait appelé en consultation et a expliqué la nature de l'opération que l'accusé a pratiquée, prouvant qu'elle était nécessaire et tout à fait légale.

Le Dr Aylin, 515, Delorimier, a aussi déclaré qu'il avait été appelé en consultation par l'accusé. A ce moment, le juge Monel a arrêté les procédures et Me Alban Germain, avocat de la défense, a prononcé son plaidoyer. Après l'allocution du juge, les jurés ont rendu un verdict de "non coupable" sans même quitter leur siège. Comme la seconde accusation est une conséquence de la première, l'acquittement a aussi été prononcé dans cette deuxième accusation comme dans la première.

TROIS AUTOMOBILISTES TUES.

Trois touristes américains partis de Montréal en automobile pour se rendre à Plattsburg, se sont fait tuer instantanément par un train qui a frappé leur machine à deux milles en deçà de Lacolle. Des deux autres occupants de l'auto, l'un est blessé mortellement. On l'a transporté à l'hôpital "Champlain Valley" un peu avant une heure, ce matin.

Les morts sont : M. Samuel Schultz, 35 ans, 504 avenue Zitzwater, Philadelphie ; M. Louis Sleswburg, 35 ans, de Philadelphie ; M. John T. Vanderpool, 45 ans, aussi de Philadelphie. Les deux blessés sont : M. H. A. Bredt, 30 ans, de Philadelphie, il souffre de lésions internes, et il a bien peu de chance de revenir à la santé ; et M. J. H. Clyman, 30 ans, aussi de Philadelphie, qui n'a que des blessures légères.

L'accident est arrivé à 11 h. 16, hier soir. Les touristes venaient de passer par le bureau des douanes de Lacolle, à 11 heures, et un quart d'heure après, ils se faisaient frapper par un train Montréal-Albany du "Delaware and Hudson". Le train a pris l'auto par le milieu et les sept occupants ont été rejetés de chaque côté de la voie ferrée. Quand le train fut arrêté, trois victimes étaient déjà mortes. Le Dr Gauvreau, de Lacolle, a été mandé près des victimes et les a soignées jusqu'à leur départ pour l'hôpital de Plattsburg.

Ce groupe de touristes étaient partis il y a quelques jours de Philadelphie pour visiter les industries du nord des Etats-Unis, quand, dimanche, ils s'étaient décidés de se rendre à Montréal pour quelques heures seulement. C'est en revenant de cette visite que l'accident est arrivé.

INCENDIE A SAINT-LAMBERT.

Un incendie a détruit le poste de police de Saint-Lambert, ce matin. La construction est toute en ruines de même que les appareils à incendies. Le maire de Saint-Lambert, M. Gordon, a fait une requête urgente pour avoir du secours, et le chef Chevalier a immédiatement donné ordre de se servir d'une pompe puissante et de 2500 pieds de boyaux. Le chef Gravel s'est fait blesser assez sérieusement.

ELECTROCUTE.

M. Walter Hayden, 47 ans, 978, Aylwin, électricien à l'emploi de la compagnie "Dominion Textile", s'est fait tuer instantanément, hier après-midi, pendant qu'il était à travailler à une construction de cette compagnie, rue Rushbrooke, à Verdun. M. Robert Young se trouvait près de M. Hayden quand il a été électrocuté. Il a appelé au secours et on a tenté de pratiquer la respiration artificielle. M. Pusie, de la Cour du coroner, est allé faire une enquête sur les lieux.

Chemin de fer du Grand-Tronc

NOUVEAU SERVICE DE WAGONS-LITS.

Le train qui part de Montréal tous les jours à 7 h. 30 p.m. est maintenant pourvu d'un wagon-lit à partir de Montréal, tous les jours sauf le samedi, pour la commodité des voyageurs qui vont à Kingston, à Napanee, à Belleville et à Trenton. L'arrivée à Kingston, à 12 h. 43 a.m., mais les voyageurs peuvent rester dans le wagon-lit jusqu'à 6 h. 15 a.m. L'arrivée à Napanee est à 7 h. a.m., à Belleville à 7 h. 50 a.m. et à Trenton à 8 h. 10 a.m. Au retour, ce wagon quitte Trenton à 9 h. 10 p.m., Belleville à 9 h. 35 p.m., Napanee à 10 h. 28 p.m. tous les jours sauf le dimanche arrivant à Kingston à 11 h. 15 p.m. et arrive à Montréal à 7 h. a.m. tous les jours sauf le lundi. Le wagon est ouvert pour recevoir les voyageurs à Kingston, à Napanee, à Belleville et à Trenton.

A la mémoire des soldats disparus

Paris, 10. - (S.P.A.) - Le gouvernement français se propose de transporter en des cimetières permanents les cadavres du million de soldats tombés au champ d'honneur ; même les parents des disparus pourront les enterres en des cimetières privés, s'ils le désirent.

Chaque tombeau sera surmonté d'un monument particulier, dont on ignore encore le dessin, et les cimetières seront entretenus à perpétuité par les autorités militaires.

Le travail de restauration, doit commencer incessamment, sans qu'aucun transport ni à la santé des citoyens.

Paris, 10. - (S.P.A.) - Le gouvernement français se propose de transporter en des cimetières permanents les cadavres du million de soldats tombés au champ d'honneur ; même les parents des disparus pourront les enterres en des cimetières privés, s'ils le désirent.

Chaque tombeau sera surmonté d'un monument particulier, dont on ignore encore le dessin, et les cimetières seront entretenus à perpétuité par les autorités militaires.

Le travail de restauration, doit commencer incessamment, sans qu'aucun transport ni à la santé des citoyens.

Paris, 10. - (S.P.A.) - Le gouvernement français se propose de transporter en des cimetières permanents les cadavres du million de soldats tombés au champ d'honneur ; même les parents des disparus pourront les enterres en des cimetières privés, s'ils le désirent.

Chaque tombeau sera surmonté d'un monument particulier, dont on ignore encore le dessin, et les cimetières seront entretenus à perpétuité par les autorités militaires.

Le travail de restauration, doit commencer incessamment, sans qu'aucun transport ni à la santé des citoyens.

Paris, 10. - (S.P.A.) - Le gouvernement français se propose de transporter en des cimetières permanents les cadavres du million de soldats tombés au champ d'honneur ; même les parents des disparus pourront les enterres en des cimetières privés, s'ils le désirent.

Chaque tombeau sera surmonté d'un monument particulier, dont on ignore encore le dessin, et les cimetières seront entretenus à perpétuité par les autorités militaires.

Le travail de restauration, doit commencer incessamment, sans qu'aucun transport ni à la santé des citoyens.

Paris, 10. - (S.P.A.) - Le gouvernement français se propose de transporter en des cimetières permanents les cadavres du million de soldats tombés au champ d'honneur ; même les parents des disparus pourront les enterres en des cimetières privés, s'ils le désirent.

Chaque tombeau sera surmonté d'un monument particulier, dont on ignore encore le dessin, et les cimetières seront entretenus à perpétuité par les autorités militaires.

FAITS DIVERS

LE DR LALANNE EST ACQUITTÉ

DEUX AUTRES MEDECINS ONT RENDU TMOIGNAGE EN SA FAVEUR. - TROIS PERSONNES PERDENT LA VIE DANS UNE COLLISION ENTRE UNE AUTO ET UN TRAIN.

Le Dr Paul-Emile Lallanne, accusé d'avoir pratiqué une opération illégale sur la fille Dabry Gross et en même temps accusé d'homicide, la fille étant morte des suites de cette opération, a été acquitté par les jurés hier après-midi. L'acquittement a été décidé après les témoignages des docteurs Oscar Duckett et Ernest Aylin. Le Dr Duckett, 1178, Saint-Hubert, a déclaré que le Dr Lallanne l'avait appelé en consultation et a expliqué la nature de l'opération que l'accusé a pratiquée, prouvant qu'elle était nécessaire et tout à fait légale.

Le Dr Aylin, 515, Delorimier, a aussi déclaré qu'il avait été appelé en consultation par l'accusé. A ce moment, le juge Monel a arrêté les procédures et Me Alban Germain, avocat de la défense, a prononcé son plaidoyer. Après l'allocution du juge, les jurés ont rendu un verdict de "non coupable" sans même quitter leur siège. Comme la seconde accusation est une conséquence de la première, l'acquittement a aussi été prononcé dans cette deuxième accusation comme dans la première.

TROIS AUTOMOBILISTES TUES.

Trois touristes américains partis de Montréal en automobile pour se rendre à Plattsburg, se sont fait tuer instantanément par un train qui a frappé leur machine à deux milles en deçà de Lacolle. Des deux autres occupants de l'auto, l'un est blessé mortellement. On l'a transporté à l'hôpital "Champlain Valley" un peu avant une heure, ce matin.

Les morts sont : M. Samuel Schultz, 35 ans, 504 avenue Zitzwater, Philadelphie ; M. Louis Sleswburg, 35 ans, de Philadelphie ; M. John T. Vanderpool, 45 ans, aussi de Philadelphie. Les deux blessés sont : M. H. A. Bredt, 30 ans, de Philadelphie, il souffre de lésions internes, et il a bien peu de chance de revenir à la santé ; et M. J. H. Clyman, 30 ans, aussi de Philadelphie, qui n'a que des blessures légères.

L'accident est arrivé à 11 h. 16, hier soir. Les touristes venaient de passer par le bureau des douanes de Lacolle, à 11 heures, et un quart d'heure après, ils se faisaient frapper par un train Montréal-Albany du "Delaware and Hudson". Le train a pris l'auto par le milieu et les sept occupants ont été rejetés de chaque côté de la voie ferrée. Quand le train fut arrêté, trois victimes étaient déjà mortes. Le Dr Gauvreau, de Lacolle, a été mandé près des victimes et les a soignées jusqu'à leur départ pour l'hôpital de Plattsburg.

Ce groupe de touristes étaient partis il y a quelques jours de Philadelphie pour visiter les industries du nord des Etats-Unis, quand, dimanche, ils s'étaient décidés de se rendre à Montréal pour quelques heures seulement. C'est en revenant de cette visite que l'accident est arrivé.

INCENDIE A SAINT-LAMBERT.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

LE COMITÉ D'ADMINISTRATION DE LA CHARTRE DÉFINIT LES PRINCIPES QUI DEVONT PRÉSIDER À LA PRÉSENTATION DES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES. — TROIS NOUVEAUX INCINÉRATEURS DANS LA VILLE.

Le comité d'administration de la charte s'est réuni, hier, pour s'occuper des clauses des élections et de la présentation des candidats. Les membres n'ont pas voulu se prononcer sur la date des prochaines élections municipales, bien que M. Gustave Franco ait opiné fortement pour une élection au mois d'avril prochain.

Selon la loi, adoptée à la dernière session de la Législature, les élections municipales sont remises à 1922, le terme des administrateurs actuels et des échevins étant prolongé jusqu'à cette époque. M. Evans est d'avis que le travail de révision de la charte ne sera point complété avant le mois de mars prochain, ce qui laissera peu de temps disponible pour la tenue d'une élection en avril.

A certains moments, la discussion a été intéressante et animée. Ainsi, en discutant les qualités des représentants, M. Joseph Girard, qui a remplacé M. Mathys comme représentant de la Ligue des Propriétaires, a demandé que cinq échevins sur neuf aient la qualification foncière et ne soient élus exclusivement que par les propriétaires. M. Girard considère que les propriétaires, qui paient la taxe foncière, sont les plus vivement intéressés à l'administration de la ville. La question sera discutée à une séance ultérieure.

M. Franco a exprimé l'opinion que la nouvelle charte soit mise en vigueur dès qu'elle aura été adoptée par la législature. Il n'est pas en faveur d'attendre pour l'introduction du nouveau régime l'expiration du terme de la commission administrative et du conseil actuel, en 1922.

A la séance de la commission n'ayant aujourd'hui, le comité d'administration recommandera, à la suggestion de M. Franco, l'abolition de la taxe des édifices. Il sera question d'établir une taxe d'électricité comme aux États-Unis.

Tout individu payant une taxe d'au moins \$10 pourra être électeur. On a discuté la question de savoir si le prix d'un permis constitue une taxe. M. Moné a opiné dans l'affirmative. La commission plénière établira la question.

Le comité s'est prononcé pour le principe d'un bureau des élections. Le Bureau des Estimeurs, à ses vœux, devrait agir comme Bureau des Elections.

DE NOUVEAUX INCINÉRATEURS

Les administrateurs projettent d'ériger trois incinérateurs, l'un dans l'ouest, l'autre dans le nord et le troisième dans l'est, pour remplacer celui de la Pointe Saint-Charles, détruit par le feu il y a quelques mois. Le projet comporte une dépense d'un million et d'avantage.

L'entreprise s'impose, cependant, car le système actuel qui consiste à jeter les déchets dans un dépotier situé dans les limites de la ville, présente des difficultés d'ordre hygiénique, presque impossibles à surmonter.

D'après un rapport de l'assistant-directeur de la Voirie, les réparations nécessaires pour remettre l'incinérateur en opération, s'élèveront, à \$63,200, divisé comme suit: réparations à l'incinérateur, \$26,500; remise adjacente à l'incinérateur, \$9,000; remise pour le triage des déchets, \$21,700; remise pour les voitures, \$6,000.

Malgré toutes les réparations qu'on pourrait faire au vieil incinérateur, dit le rapport, ce sera toujours un vieux modèle, loin d'être satisfaisant et hygiénique. Cette année, il n'a coûté à la ville que \$1,60 par tonne, sans compter la dépréciation et l'intérêt sur le coût de la bâtisse. Il doit être fermé d'ici les mois d'hiver à cause du pourcentage élevé de matériel inflammable qui doit être chargé et transporté au dépotier. Ce chiffre se monte à 90 par cent. Environ 45,000 tonnes sont transportées au dépotier de la rue Ash et à l'incinérateur durant l'année; une usine de 250 tonnes par 24 heures, fonctionnant toute l'année, serait nécessaire pour incinérer cette quantité.

Le rapport continue en disant que l'on peut obtenir de la vapeur de la destruction des déchets. L'expérience d'autres villes indique que nous obtenons une évaporation d'a-

L'AVENIR DU CANADA

M. McCULLOUGH AU YOUNG MEN'S CANADIAN CLUB. — LA SUPÉRIORITÉ DU QUÉBEC GRÂCE À SON BILINGUISME. — LES LEÇONS QUE NOUS DONNE LE PASSÉ.

Hier soir, à 6 h. 15, environ cinquante jeunes gens ont assisté au dîner-causerie du "Young Men's Canadian Club" à la chambre rose de l'hôtel Windsor. Après le dîner, le lieutenant-colonel C. R. McCullough a adressé la parole. Présenté par le président du "Canadian Club" de Montréal, M. L. I. McMahon, le conférencier a parlé de l'avenir du Canada. Avant d'aborder le sujet proprement dit de sa causerie, M. McCullough fait l'éloge des Canadiens français qui sont allés parler en Ontario, dernièrement, parmi lesquels se trouvent M. Athanas David et M. Rinfret. Il en profite pour toucher au bilinguisme de la province de Québec, et avoue qu'il voit dans ce bilinguisme même, le secret de la supériorité incontestable du Québec sur les autres provinces du Dominion.

"Ce serait une grande prospérité pour le Canada, a-t-il dit, si les Anglais d'Ontario parlaient aussi bien le français que les Français de Québec parlent la langue anglaise. Chaque langue que l'on parle apporte un degré de culture que ne peut avoir celui qui ne la parle pas."

Repassant ensuite quelques grandes figures de l'histoire, les Jacques-Cartier, les Champlain, les Lescarbot et les Dollard, il a pour chacun de ces héros que Dieu a mis à la base de notre nationalité, des paroles très fortes et très touchantes. C'est dans ce passé que se trouve la leçon de l'avenir. Mais qu'on n'aille pas compter sur les autres, ces héros du grand passé de notre pays n'ont pas agi de la sorte. Pour perfectionner le pays, il faut commencer par se perfectionner soi-même, car la perfection des individus entraîne la perfection des nationalités. Un fléau que seule l'initiative privée peut combattre, c'est celui de la littérature et de la musique américaines, les lois n'y pouvant pas. Et le conférencier déclare qu'un peuple qui se nourrit l'esprit de cette littérature jaune qui nous arrive des États-Unis, est destiné à périr, et que, par conséquent, il est du devoir de tout Canadien, vraiment fier de son pays, de faire son possible pour s'opposer à cette invasion d'une mentalité dans une autre.

M. McShane, p.s.s., curé de Saint-Patrick, a remercié le conférencier en termes choisis, et a exprimé le vœu que le pays prenne le plus vite possible la mentalité vraiment canadienne que lui a souhaitée le fondateur des "Young Men's Canadian Club", M. McCullough.

"Scènes d'Afrique"

Ce soir, le R. P. Fillion, des Pères Blancs, donnera une conférence sous les auspices du cercle La Haye, dans la salle du Cercle Paroissial, 62-est, boulevard Saint-Joseph. Le Père Fillion est bien connu à Québec où il a donné plusieurs conférences toujours très appréciées.

La conférence sera présidée par M. Alfred Duganleau; Me Francis Fauteux présentera le conférencier. Un magnifique programme musical a été préparé pour la circonstance. M. Emile Gour, dont les chansons sont toujours si goûtées du public montréalais, chantera en duo avec Mlle Blanche Gonthier, la "Maman" de Massenet. M. Gour interprétera ensuite une œuvre de Werther et Mlle Gonthier, la valse Roméo et Juliette, de Gounod.

Les billets sont actuellement en vente au presbytère du Saint-Enfant-Jésus, 1939 Saint-Dominique; le "Devoir", 43, Saint-Vincent; Granger Frères; Archambault, angle Saint-Catherine et Saint-Denis; pharmacie Lanouette, angle Saint-Laurent et boulevard Saint-Joseph; pharmacie Lanctot et Brault, angle du Parc et Laurier. On en aura aussi à la disposition de ceux qui ce soir désireront venir s'instruire ou se divertir à 62-est, boulevard Saint-Joseph. (Communiqué.)

ne livre de vapeur à 212 degrés Fahrenheit par livre de rebuts. Ce pouvoir pourrait probablement être employé pour l'aqueduc.

Le coût de la destruction des déchets par cette méthode, y compris le revenu du pouvoir, serait d'environ 80 sous par tonne.

LA MAGNÉSIE EST EXCELLENTE POUR LES DYSPÉPTIQUES

Elle neutralise les acides dangereux de l'estomac qui causent l'indigestion.

L'usage de la quasi-généralité des indigestions et des spécialités de l'estomac font de la magnésie résulte de ce qu'elle neutralise instantanément les acides dangereux de l'estomac, lesquels sont la cause de presque tous les troubles digestifs. L'acide disparaît et l'estomac adouci, il s'ensuit infailliblement une digestion facile et sans douleur.

Les dyspeptiques de longue date, que l'indigestion, la faiblesse et les maux d'estomac ont rendus misérables pendant des années trouvent un soulagement prompt et durable dans ce remède simple et redevenant en état de manger ce qui leur plaît. Un verre d'eau de magnésie chaude après chaque repas prévient tout trouble.

Préparez l'eau de magnésie chez vous en versant une cuillerée à thé ou quatre tablettes de Magnésie Bismurée pure dans un verre d'eau chaude. N'importe quel pharmacien recommandable peut vous vendre la Magnésie Bismurée authentique; les malades de l'estomac et les dyspeptiques qui suivent cette recette et évitent l'emploi de pépains, de charbon de bois, de menthe au soda, de drogues et de médicaments pour l'estomac trouveront bientôt que l'estomac délivré de l'acide trépidant et des gaz revient à son état normal et accomplit ses fonctions seul, sans l'aide de digestifs artificiels. (Ann.)

A OTTAWA

LES VÉTÉRANS RÉCLAMENT

LES VÉTÉRANS DE LA GUERRE GUERRER VEULENT QUE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL LEUR REMETTE LES \$8,000,000 QU'ILS ONT PERDUS SUR LEUR SOLDE À CAUSE DU CHANGEMENT D'ÉDUCATION.

Ottawa, 10. (S.P.C.) — On dit que la question des huit millions de dollars que les soldats qui ont servi ont mérité auraient perdu à cause du changement sera discutée aux Communes à la prochaine session.

Les vétérans de la guerre ont mis la question sur le tapis à leur congrès provincial de la Nouvelle-Écosse. Les vétérans ont demandé au gouvernement fédéral de rembourser les soldats de ce montant. Ils sont prêts à placer cette somme pour défrayer le coût de l'éducation des orphelins de la guerre. Cette résolution, qui a été adoptée par les vétérans de la guerre de la Nouvelle-Écosse, a été transmise à toutes les sections provinciales. Il est probable que cette question fera l'objet d'une longue et vive discussion au parlement fédéral.

Les vétérans disent que, pendant la guerre, le soldat d'un soldat était calculée à \$4.86 2/3 pour chaque livre sterling, tandis que, durant la période de 1915 à 1919, le taux du change entre le Canada et l'Angleterre a varié de \$4.84 à \$4.09 pour chaque livre sterling.

Les officiers de l'Association des vétérans de la grande guerre disent qu'ils comprennent qu'une enquête a été faite par le département de la milice et de la défense, et les enquêteurs ont finalement calculé qu'un montant d'environ \$8,000,000 était encore dû aux membres du corps expéditionnaire canadien, à cause du montant qu'ils ont perdu au change. Comme le montant dû à chaque soldat est insignifiant, on a suggéré qu'il soit remis à un fonds pour l'éducation des enfants des soldats blessés ou tués durant la guerre.

Il souffrait jour et nuit

FRUIT-A-TIVES le soulagea des tortures de la dyspepsie.

Little Bras d'Or, C.B.

Je souffrais terriblement de dyspepsie et de constipation pendant des années. J'éprouvais des douleurs après avoir mangé, j'avais des éructations d'estomac, des maux de tête perpétuels et je ne dormais pas bien la nuit. Finalement un ami me dit d'essayer "Fruit-a-tives". Au bout d'une semaine, la constipation était disparue et bientôt j'étais débarrassé des douleurs, des maux de tête et de cette sensation désagréable que j'éprouvais ordinairement les dyspeptiques. Je continuai à prendre ce médicament merveilleux tiré des fruits et maintenant je suis bien, fort et vigoureux.

ROBERT NEWTON.

La boîte 50 s., 6 pour \$2.50, dimension d'essai 25 s. Chez tous les marchands ou envoyé franco par la poste sur reçu du prix par la Cie Fruit-a-tives Limitée, Ottawa.

Une autre suggestion, bien différente de celle de la section de la Nouvelle-Écosse, a aussi été faite au gouvernement. On a demandé que l'argent soit ajouté à la petite gratuité qui vient d'être accordée aux veuves ou aux autres dépendants des soldats qui ont perdu la vie. L'affaire est actuellement étudiée par le comité exécutif du Dominion, qui reçoit différentes suggestions de chaque province.

Le pillage des villas d'Abbas Touman

Constantinople, 10. (S.P.A.) — Les généraux ottomans à la poursuite des armées russes se sont livrés à un véritable brigandage en dépouillant systématiquement les villas d'Abbas Touman, l'endroit recherché de la famille impériale et des nobles de la cour, dans les montagnes du Caucase.

La plupart des œuvres d'art et des meubles artistiques qui ornaient ces demeures princières font maintenant partie du mobilier du palais d'Enver Pasha, ancien ministre de la guerre de Turquie, sur le Bosphore. Des commandants de son armée ont hérité aussi de riches dépouilles d'Abbas Touman; car ils ont organisé le pillage de tous les châteaux, les chapelles et les maisons qui se trouvaient sur leur passage dans cette riche région du Caucase.

Un anniversaire

Doorn, Hollande, 10. (S.P.A.) — Il y a deux ans ce soir, arrivait à la frontière de Hollande, Guillaume Hohenzollern, empereur chassé d'Allemagne. Depuis ce jour, il mène, dans un petit village, la vie de paysan, faisant ce qui lui plaît, et allant où bon lui semble, pourvu toutefois qu'il demeure en dedans des frontières de Hollande, tel que le veut le gouvernement. On rapporte que Guillaume se plaît bien dans sa nouvelle vie.

Il a officiellement annoncé qu'aucune autre demande d'extradition ne sera faite au gouvernement hollandais.

Nettoyage de couvertures de meubles

Nous ne dérangeons en rien le meuble et, par notre procédé scientifique, nous pouvons rafraîchir toutes les vieilles couvertures. Téléphonez tout de suite.

Toilet Laundries

Limited

Tél. Up. 7640

"Nous telguons à perfection"



RIEN NE VAUT LA MUSIQUE DES MAÎTRES

parce que créée par de grands artistes, elle est la plus expressive, la plus parfaite, la mieux sentie. Grâce au

Phonographe CASAVANT

Il est possible à chacun d'entendre chez soi, sans déranger, et toutes par les plus célèbres exécutants les œuvres de maîtres célèbres.

Le Phonographe Casavant est la perfection même. Vendu en 7 modèles différents: il joue les disques de toutes marques.

Voyez les représentations locales

LA CIE DE PHONOGRAPHES CASAVANT

LIMITÉE

ST-HYACINTHE (QUE.)

PAPA

La saucisse au porc frais

est excellente — marque

S. L. CONTANT

Chez votre boucher

Tous les Manteaux pour Dames Divisés en Groupes chez Goodwin

QUATRE GROUPES---QUATRE PRIX

27.50
75.00

49.50
99.50



Grandeurs 16 à 44

Cet arrangement comprend les réductions les plus étonnantes sur tous nos manteaux d'étoffe. Tous nos modèles importés sont compris.

Voici une occasion par excellence.

Faites vos achats chez Goodwin.—Au deuxième.

Goodwin's
LIMITED

Feuilleton

du

DEVOIR

LISE

par Victor Féli

7

SUPPLÉMENT

—Enlève Aline, nous t'aiderons! assurait Robert, important.

—Emporte-la sur ta bicyclette! proposait Francis.

—A l'abordage! disait le marin...

—Vite, vite, va-t'en, Paul, suppliait Lise, n'insiste pas aujourd'hui. Reviens dans la semaine, en voiture ou à cheval... Allons, montez tous.

Et très bonne, mais très ferme, la jeune fille forçait ses frères à s'installer. Elle revint en hâte vers la calèche, y monta, et une minute plus tard les voitures s'ébranlaient pour reprendre la route du château de Panac.

Une heure après toute la famille descendait dans la cour, et avec le même cérémonial qu'au départ, la vieille dame était reconduite dans sa chambre pour s'y reposer quelques instants avant le tardif déjeuner du dimanche. Après que Lise eut aidé la femme de chambre à la déshabiller en partie, elle la laissa étendue sur sa chaise longue et se précipita vers la salle à manger donner un coup d'oeil au couvent, puis, rapidement, elle monta au deuxième étage, dans la partie habitée par elle et ses sœurs, et entra vivement dans la chambre que partageaient Aline et Jeanne. Aline, à peine décoiffée, s'était jetée dans un fauteuil et sanglotait rageuse-

ment. —Ma pauvre Linette, dit Lise avec compassion, console-toi. Paul sera plus heureux une autre fois et père finira par consentir à votre mariage.

Mais Aline releva un visage furieux d'entre ses cheveux noirs crépus :

—Si tu voulais, toi qui fais du papa ce que tu veux, qui commandes à tout le monde ici, il y a longtemps que ce serait fait...

Lise recula d'un pas et devint toute pâle.

—Oh! Aline!

—Et bien! est-ce que ce n'est pas vrai ce que je dis? Est-ce que tu n'es pas la maîtresse absolue? continuait Aline. Est-ce que je ne suis pas forcée de t'obéir, moi, qui ai vingt-quatre ans?

—Mais je ne demande pas mieux que d'obéir, moi, s'écria la pauvre Lise, tandis que de grosses larmes coulaient sur ses joues, fines comme la pulpe du camélia.

—Ah! il faudrait voir ça répliqua Aline, avec une colère croissante. Mademoiselle, obéir? Elle! Allons donc! C'est bon pour ses esclaves...

Dire qu'elle est la seule que papa tienne! Aucun de nous, pas même Michel, n'a pareille faveur, et elle veut me faire croire

qu'elle ne fait pas ce qu'elle veut! Soudain, on frappa à la porte, et la tête effarée d'une femme de chambre se montra.

—Mademoiselle, M. le marquis est dans la salle à manger...

Les trois jeunes filles tressaillèrent et se hâtèrent de descendre.

Lise, comme d'habitude, dirigeait le service, mais, le cœur serré, elle pensait aux paroles d'Aline... L'injustice de sa sœur lui paraissait d'autant plus dure à subir qu'elle n'avait négligé aucune occasion d'intéresser leur père aux désirs de Paul et d'Aline, mais le marquis avait été inflexible.

Paul de Cerny était un excellent garçon, peu intelligent, dont toute l'ambition se bornait à vivre paisiblement à Blanc des très modestes revenus de ses propriétés, presque à la façon des paysans qui l'entouraient.

Élevé à Saint-Affrique comme ses cousins, au collège de Saint-Gabriel, il n'avait jamais pu conquérir le moindre grade universitaire et il était revenu de même de son passage au régiment; aucun galon n'avait orné le bas de sa manche. A son retour au primitif logis familial, Paul décida de se marier et de partager son temps entre une femme, qu'il désirait "bonne enfant",

et les plaisirs de la chasse. Il pensa tout naturellement à sa cousine Linette, d'un an plus jeune que lui, pour devenir la femme de tout repos qu'il rêvait.

Gourmand, bedonnant, paresseux et sentimental, il adorait l'hospitalité de Panac, qui lui était largement octroyée, et il put vivre ainsi son idylle auprès d'Aline, laquelle, dès qu'elle comprit les désirs de son cousin, les partagea avec plaisir et berna, comme lui, toute son ambition à aller vivre en la maison rustique de Blanc. Mais quels furent la colère et le dédain du marquis, lorsqu'il apprit le projet de son neveu, Paul était bien l'une des natures les plus antipathiques qu'il fût, pour cet homme énergique et froid, et malgré toute l'éloquence de la pauvre Lise, chargée par les deux sœurs de présenter leur requête à M. de Saint-Genièvre, celui-ci défendit sévèrement qu'on lui reparlât jamais d'un projet qui l'horrifiait.

Les amours malheureuses de Paul et d'Aline étaient une source de gaieté involontaire dans le clan des frères de Lise, bien que Michel se fût joint une fois à celle-ci pour intervenir auprès du marquis, jouant que le bonheur d'Aline, la grosse brunette peu avisée, se pouvait trou-

ver justement auprès du simple poitrin de la jeune fille, puis elle revint les yeux de colère d'Aline, le rire insouciant de Jeanne, la fatigue et la faiblesse de la vieille grand-mère et les exigences de plus en plus irraisonnées du marquis, qui n'admettait pas une seconde que Lise ne fût uniquement à sa disposition... et, à l'arrière-plan, toute la légion des soucis domestiques...

Un remuement de chaises annonça que M. de Saint-Genièvre sortait de la chapelle, suivi de tous, mais Lise ne bougea pas. Souvent elle avait eu de ces instants de fatigue et de rancœur, mais ils duraient peu, d'habitude. Pourquoi donc, aujourd'hui, éprouvait-elle une lassitude effrayante qui lui parut insurmontable? Elle ne savait, mais, honteuse de la longue distraction pendant la récitation des Vêpres, elle joignit les mains et pria quelques instants, puis elle descendit et se dirigea vers la chambre de sa grand-mère. La vieille dame reposait paisiblement, gardée par une femme de chambre. A côté, dans un berceau, dormait à poings fermés un ravissant petit garçon, le fils du lieutenant Michel.

(A suivre)

Le journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (la responsabilité limitée), Jos. J. Beauchard, gérant.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ ALIMENTAIRE

NOS MARCHÉS SONT PEU ACTIFS, MAIS LES PRIX SE MAINTIENNENT ÉLEVÉS POUR CE QUI EST DES ŒUFS ET DU BEURRE. — CE DERNIER PRODUIT NE SE VENDRA PAS AUSTANT CHER DANS QUELQUES TEMPS.

Le marché des œufs reste encore peu achalandé mais les prix des œufs frais restent à la hausse et tout indique que nous devrons payer encore cher pour nos provisions au cours des mois d'hiver. Le beurre, d'un autre côté semble être aussi à la hausse, mais cette hausse ne devrait pas durer. Les prix ont augmenté la semaine dernière par suite d'une commande importante qui a été faite la semaine dernière par le gouvernement français.

Par ailleurs, il faut bien noter que les fabrications de beurre commencent à fermer leurs portes, par suite de la saison qui avance. Il se produit toujours une certaine hausse à cette époque-ci de l'année. Le taux du franc continue toujours à fléchir et la France ne continuera probablement pas à acheter sur nos marchés si sa monnaie continue à être dépréciée. L'Angleterre n'achète plus depuis plusieurs mois à cause du taux du change qui lui est défavorable. Les commerçants américains placent bien quelques commandes de beurre de ce côté-ci de la frontière mais pas assez cependant pour influencer le marché. Cela veut donc dire que nous garderons pratiquement au plus toutes les réserves que nous avons. Ces réserves se vendront nécessairement à un prix plus bas si la demande est moins forte.

Les prix des autres vivres n'offrent pas de changements.

Produits de l'étable—

Sucre d'étable. 26 à 28c.
Sirop d'étable. \$1.90 à \$2.20
Farine-Type—
Franco à bord (f.o.b.) Montréal. \$12.50
En lots fractionnés et aux épiciers. 12.80

Œufs—
Œufs frais choisis. 67 à 68
Œufs strictement frais. 75 à 77c
Second choisis. 53 à 59c

Beurre—
De beurrierie, pasteurisé. 52% à 54%
De beurrierie, premier choix. 51% à 53%
De beurrierie, bon choix. 51% à 52%
Sucre—
Le prix du sucre granulé est maintenant de \$13 à \$15 par 100 livres chez les raffineurs.

Fromage—
Bonne qualité. 23% à 23 1/2%
Fromage coloré. 28 à 29

UNE EMISSION DE LA WINNIPEG ELECTRIC

La nouvelle nous est parvenue que la maison Nesbitt, Thomson et Compagnie, Limited, qui s'est spécialisée dans les valeurs hydro-électriques et de services publics, serait sur le point d'effectuer une opération financière considérable en rapport avec la Winnipeg Electric Railway Company, par l'achat de \$3,000,000 d'action de cette entreprise. L'émission serait du type 7% en actions de priorité à dividende cumulé.

Un de nos établissements bancaires les mieux connus du groupe canadien-français, la Maison René-T. Leclerc, prendrait aussi une part importante à cette affaire. La Winnipeg Electric Railway Company est une entreprise d'utilité publique, traction, éclairage, gaz et force motrice, qui exploite tout le réseau de tramways à Winnipeg et dans la banlieue, desservant une population qui dépasse 275,000 âmes.

Un relèvement de ses tarifs a dernièrement été autorisé pour son réseau et aussi pour la fourniture du gaz, par la Commission des services publics du Manitoba. Cette augmentation a pris effet le premier septembre dernier.

Il est intéressant de noter la croissance de la ville de Winnipeg et de la Winnipeg Electric Railway Company depuis 1900. Le tableau ci-dessous en donne un aperçu:

Population du Greater Winnipeg

1900 172,000 1920 275,000

Production industrielle

\$8,000,000 \$39,000,000 \$98,000,000

Compensations des banques

Millions Millions Millions

\$300 \$950 \$2,500

Dans le même temps, la Winnipeg Electric Railway Company marquait la progression suivante:

Recettes

1900 2,827,000 1920 8,250,000

Voyageurs transportés

3,000,000 31,000,000 45,000,000

Energie employée

K.W.H. K.W.H.

48,000,000 130,000,000

BRYANT, ISARD & CO.

Notre documentation sur les valeurs de premier ordre est complète et toujours à la page. Nous la mettons, à titre gracieux, à la disposition de ceux qui ont un placement à faire.

84-90 rue St-Frs-Xavier, Montréal.
MAIN 4960.

La Maison est reliée télégraphiquement à tous les marchés du Canada et des Etats-Unis.

LA MATINÉE À LA BOURSE

LA REPRISE DES COURS COMMENCE A SE DESSINER QUELQUE PEU SUR NOTRE PLACE LOCALE COMME A WALL STREET. — LES BAISSIERS ONT E' BEAU JEU PENDANT QUELQUES JOURS. — LES PREDICTIONS QUE L'ON FAIT.

Le marché a repris un peu plus d'aplomb au cours de la séance de ce matin et les valeurs semblent maintenant se diriger vers la hausse après une baisse prononcée qui dure depuis plus de quatre semaines. Les Atlantic Sugar ont rétrogradé un peu vers le milieu de la matinée mais se sont reprises par la suite. Les banquiers, comme on le sait, ont déclaré être maintenant en mesure de fournir des crédits plus substantiels aux courtiers et aux spéculateurs en général. Il n'y a pas de doute que c'est cette décision qui a provoqué la légère reprise qu'on a notée ce matin sur la place de Montréal. Si cette décision n'avait pas été prise, on se demande où se serait arrêlée cette baisse qui menaçait d'être aussi prononcée que celle des jours qui ont précédé la guerre de 1914, alors qu'il a fallu fermer les places de Bourse afin d'éviter des dégringolades qui eussent entraîné avec elles une démolition complète du marché.

Les affaires restent actives cependant et cela s'explique du fait qu'un grand nombre de clients liquident les valeurs qu'ils ont en mains avant que leurs pertes soient plus prononcées. Les baissiers, d'un autre côté, ont beau jeu et spéculent à reculons. Cela fait l'air de quelques-uns tandis que d'autres sont aux abois.

De toute manière il semble que nous approchons de la reprise. Déjà elle s'est manifestée ce matin sur la place de Montréal. La cote sur la Bourse de New-York, par ailleurs, a fait preuve de plus de fermeté et le jour n'est pas loin, maintenant que l'argent se fait moins rare et que les fonds sont distribués plus généreusement par ceux qui les détiennent, où cette reprise en hausse sera réelle. C'est du moins ce que prédisent les optimistes qui tablent d'ailleurs sur des faits assez probants.

Suivent les transactions qui ont eu lieu dans l'avant-midi sur la place de New-York :

Iron. 20 à 48 1/2, 200 à 48, 125 à 48 1/2, 75 à 48 1/2.

Steel. 25 à 61 1/2, 25 à 61, 25 à 58 1/2, 50 à 59, 50 à 59 1/2, 50 à 59, 15 à 59 1/2, 25 à 59, 115 à 59 1/2, 25 à 59, 25 à 59 1/2.

Brazil. 25 à 62 1/2, 25 à 62, 25 à 61 1/2, 25 à 61, 25 à 60 1/2, 25 à 60, 25 à 59 1/2, 25 à 59, 25 à 58 1/2, 25 à 58, 25 à 57 1/2, 25 à 57, 25 à 56 1/2, 25 à 56, 25 à 55 1/2, 25 à 55, 25 à 54 1/2, 25 à 54, 25 à 53 1/2, 25 à 53, 25 à 52 1/2, 25 à 52, 25 à 51 1/2, 25 à 51, 25 à 50 1/2, 25 à 50, 25 à 49 1/2, 25 à 49, 25 à 48 1/2, 25 à 48, 25 à 47 1/2, 25 à 47, 25 à 46 1/2, 25 à 46, 25 à 45 1/2, 25 à 45, 25 à 44 1/2, 25 à 44, 25 à 43 1/2, 25 à 43, 25 à 42 1/2, 25 à 42, 25 à 41 1/2, 25 à 41, 25 à 40 1/2, 25 à 40, 25 à 39 1/2, 25 à 39, 25 à 38 1/2, 25 à 38, 25 à 37 1/2, 25 à 37, 25 à 36 1/2, 25 à 36, 25 à 35 1/2, 25 à 35, 25 à 34 1/2, 25 à 34, 25 à 33 1/2, 25 à 33, 25 à 32 1/2, 25 à 32, 25 à 31 1/2, 25 à 31, 25 à 30 1/2, 25 à 30, 25 à 29 1/2, 25 à 29, 25 à 28 1/2, 25 à 28, 25 à 27 1/2, 25 à 27, 25 à 26 1/2, 25 à 26, 25 à 25 1/2, 25 à 25, 25 à 24 1/2, 25 à 24, 25 à 23 1/2, 25 à 23, 25 à 22 1/2, 25 à 22, 25 à 21 1/2, 25 à 21, 25 à 20 1/2, 25 à 20, 25 à 19 1/2, 25 à 19, 25 à 18 1/2, 25 à 18, 25 à 17 1/2, 25 à 17, 25 à 16 1/2, 25 à 16, 25 à 15 1/2, 25 à 15, 25 à 14 1/2, 25 à 14, 25 à 13 1/2, 25 à 13, 25 à 12 1/2, 25 à 12, 25 à 11 1/2, 25 à 11, 25 à 10 1/2, 25 à 10, 25 à 9 1/2, 25 à 9, 25 à 8 1/2, 25 à 8, 25 à 7 1/2, 25 à 7, 25 à 6 1/2, 25 à 6, 25 à 5 1/2, 25 à 5, 25 à 4 1/2, 25 à 4, 25 à 3 1/2, 25 à 3, 25 à 2 1/2, 25 à 2, 25 à 1 1/2, 25 à 1, 25 à 1/2, 25 à 1/4, 25 à 1/8, 25 à 1/16, 25 à 1/32, 25 à 1/64, 25 à 1/128, 25 à 1/256, 25 à 1/512, 25 à 1/1024, 25 à 1/2048, 25 à 1/4096, 25 à 1/8192, 25 à 1/16384, 25 à 1/32768, 25 à 1/65536, 25 à 1/131072, 25 à 1/262144, 25 à 1/524288, 25 à 1/1048576, 25 à 1/2097152, 25 à 1/4194304, 25 à 1/8388608, 25 à 1/16777216, 25 à 1/33554432, 25 à 1/67108864, 25 à 1/134217728, 25 à 1/268435456, 25 à 1/536870912, 25 à 1/1073741824, 25 à 1/2147483648, 25 à 1/4294967296, 25 à 1/8589934592, 25 à 1/17179869184, 25 à 1/34359738368, 25 à 1/68719476736, 25 à 1/137438953472, 25 à 1/274877906944, 25 à 1/549755813888, 25 à 1/1099511627776, 25 à 1/2199023255552, 25 à 1/4398046511104, 25 à 1/8796093022208, 25 à 1/17592186044416, 25 à 1/35184372088832, 25 à 1/70368744177664, 25 à 1/140737488355328, 25 à 1/281474976710656, 25 à 1/562949953421312, 25 à 1/1125899906842624, 25 à 1/2251799813685248, 25 à 1/4503599627370496, 25 à 1/9007199254740992, 25 à 1/18014398509481984, 25 à 1/36028797018963968, 25 à 1/72057594037927936, 25 à 1/144115188075855872, 25 à 1/288230376151711744, 25 à 1/576460752303423488, 25 à 1/1152921504606846976, 25 à 1/2305843009213693952, 25 à 1/4611686018427387904, 25 à 1/9223372036854775808, 25 à 1/18446744073709551616, 25 à 1/36893488147419103232, 25 à 1/73786976294838206464, 25 à 1/147573952589676412928, 25 à 1/295147905179352825856, 25 à 1/590295810358705651712, 25 à 1/1180591620717411303424, 25 à 1/2361183241434822606848, 25 à 1/4722366482869645213696, 25 à 1/9444732965739290427392, 25 à 1/18889465931478580854784, 25 à 1/37778931862957161709568, 25 à 1/75557863725914323419136, 25 à 1/151115727451828646838272, 25 à 1/302231454903657293676544, 25 à 1/604462909807314587353088, 25 à 1/1208925819614629174706176, 25 à 1/2417851639229258349412352, 25 à 1/4835703278458516698824704, 25 à 1/9671406556917033397649408, 25 à 1/19342813113834066795298816, 25 à 1/38685626227668133590597632, 25 à 1/77371252455336267181195264, 25 à 1/15474250491067253436239552, 25 à 1/30948500982134506872479104, 25 à 1/61897001964269013744958208, 25 à 1/123794003928538027489916416, 25 à 1/247588007857076054979832832, 25 à 1/495176015714152109959665664, 25 à 1/990352031428304219919331328, 25 à 1/1980704062856608439838662656, 25 à 1/3961408125713216879677325312, 25 à 1/7922816251426433759354650624, 25 à 1/15845632502852867518709301248, 25 à 1/31691265005705735037418602496, 25 à 1/63382530011411470074837204992, 25 à 1/126765060022822940149674409984, 25 à 1/253530120045645880299348819968, 25 à 1/507060240091291760598697639936, 25 à 1/1014120480182583521197395279872, 25 à 1/2028240960365167042394790559744, 25 à 1/4056481920730334084789581119488, 25 à 1/8112963841460668169579162238976, 25 à 1/16225927682921336339158324477952, 25 à 1/32451855365842672678316648955904, 25 à 1/64903710731685345356633297911808, 25 à 1/129807421463370690713266595823616, 25 à 1/259614842926741381426533191647232, 25 à 1/519229685853482762853066383294464, 25 à 1/103845937170696552570613276658912, 25 à 1/207691874341393105141226553317824, 25 à 1/415383748682786210282453106635648, 25 à 1/830767497365572420564906213271296, 25 à 1/1661534994731144841129812426542592, 25 à 1/3323069989462289682259624853085184, 25 à 1/6646139978924579364519249706170368, 25 à 1/13292279957849158729038499412340736, 25 à 1/26584559915698317458076998824681472, 25 à 1/53169119831396634916153997649362944, 25 à 1/106338239662793269832307995298725888, 25 à 1/21267647932558653966461599059745776, 25 à 1/42535295865117307932923198119491552, 25 à 1/85070591730234615865846396238983104, 25 à 1/170141183460469231731692792477966208, 25 à 1/340282366920938463463385584955932416, 25 à 1/680564733841876926926771169911864832, 25 à 1/136112946768375385385354233982372864, 25 à 1/272225893536750770770708467964745728, 25 à 1/544451787073501541541416935929491456, 25 à 1/1088903574147003083082833871859828912, 25 à 1/2177807148294006166165667743719657824, 25 à 1/4355614296588012332331135487439315648, 25 à 1/8711228593176024664662270974878631296, 25 à 1/1742245718635204932932454194975726272, 25 à 1/3484491437270409865864908389951452544, 25 à 1/6968982874540819731729816779902905088, 25 à 1/13937965749081639463459633579805810176, 25 à 1/27875931498163278926919267159611620352, 25 à 1/55751862996326557853838534319223240704, 25 à 1/111503725992653115707677068638446481408, 25 à 1/223007451985306231415354137276892962816, 25 à 1/44601490397061246283070827455378593632, 25 à 1/89202980794122492566141654910757187264, 25 à 1/178405961588244985132283309821514375328, 25 à 1/356811923176489970264566619643028750656, 25 à 1/713623846352979940529133239286057501312, 25 à 1/1427247692705959881058266478572115022624, 25 à 1/285449538541191976211653295714423004544, 25 à 1/570899077082383952423306591428846009088, 25 à 1/1141798154164767904846613182857720178176, 25 à 1/2283596308329535809693226365715440356352, 25 à 1/4567192616659071619386452731430880712704, 25 à 1/9134385233318143238772905462861761425408, 25 à 1/18268770466636286477545810925723528850816, 25 à 1/3653754093327257295509162185144705770176, 25 à 1/7307508186654514591018324370289411540352, 25 à 1/14615016373309029182036648740578223080704, 25 à 1/29230032746618058364073297481156446161408, 25 à 1/58460065493236116728146594962312892322816, 25 à 1/116920130986472233456293189924625784645632, 25 à 1/233840261972944466912586379849251569311264, 25 à 1/467680523945888933825172759698503138622528, 25 à 1/935361047891777867650345519397006277245056, 25 à 1/187072209578355573530069103879401254450112, 25 à 1/374144419156711147060138207758802508900224, 25 à 1/748288838313422294120276415517605017800448, 25 à 1/149657767662684458824055283023521036000896, 25 à 1/299315535325368917648110566047042072001792, 25 à 1/598631070650737835296221132094084144003584, 25 à 1/1197262141301475670592442264188168288007168, 25 à 1/2394524282602951341184884528376336576014336, 25 à 1/4789048565205902682369769056752673152028672, 25 à 1/9578097130411805364739538113505346304057344, 25 à 1/19156194260823610729479076227010692608114688, 25 à 1/38312388521647221458958152454021385216228976, 25 à 1/76624777043294442917916304908042770432457952, 25 à 1/153249554086588885835832609816085540864915904, 25 à 1/306499108173177771671665219632171081729831808, 25 à 1/612998216346355543343330439264342163459663616, 25 à 1/1225996432692711086686660878528684326919327232, 25 à 1/2451992865385422173373321757057368653838654464, 25 à 1/4903985730770844346746643514114737307677308928, 25 à 1/9807971461541688693493287028229474615354617856, 25 à 1/19615942922883377386986574056458949230709235712, 25 à 1/39231885845766754773973148112917898461418471424, 25 à 1/78463771691533509547946296225835796922836942848, 25 à 1/156927543383067019095892592451671593845673885696, 25 à 1/31385508676613403819178518490334318769137771392, 25 à 1/62771017353226807638357036980668637538275542784, 25 à 1/125542034706453615276740073961337275076550885568, 25 à 1/251084069412907230553480147922674550153101771136, 25 à 1/502168138825814461106960295845349100306203542272, 25 à 1/1004336277651628922213920591690698200612407084544, 25 à 1/2008672555303257844427841183381396401224814169088, 25 à 1/4017345110606515688855682366762792802449628338176, 25 à 1/8034690221213031377711364733525585604899256676352, 25 à 1/16069380442426062755422729467051171209795133352704, 25 à 1/32138760884852125510845458934102342419590266705408, 25 à 1/64277521769704251021690917868204684839180533410816, 25 à 1/128555043539408502043381835736409369678361066821632, 25 à 1/257110087078817004086763671472818739356722133643264, 25 à 1/514220174157634008173527342945637478713444267286528, 25 à 1/1028440348315268016347054685891274957426888534573056, 25 à 1/2056880696630536032694109371782549914853777069146112, 25 à 1/4113761393261072065388218743565099829707554138232224, 25 à 1/8227522786522144130776437487130199759415108276464448, 25 à 1/16455045573044288261552874974260399518830216552928896, 25 à 1/32910091146088576523105749948520799037660431105857792, 25 à 1/65820182292177153046211499897041598075320862



La Vie Sportive

LA LIGUE PROVINCIALE

Cette association de quilles tiendra son assemblée annuelle dimanche prochain, à Québec.

La Ligue de Quilles Provinciale de Québec tiendra son assemblée annuelle dimanche prochain, le 14 novembre, à l'hôtel Saint-Roch de Québec, alors que le rapport pour la saison 1919-20 sera présenté et que les officiers seront choisis pour la prochaine saison.

Il est fort probable que la ligue sera divisée en deux sections cette saison, l'une comprenant les clubs de Québec, Lévis, Montréal, Grand-Mère, Shawinigan Falls, Trois-Rivières et Sorel, si ces trois derniers clubs décident de faire partie de la ligue cette année, et l'autre comprendra les clubs Chicoutimi, Jonquières, Keegan et Roberval.

Montréal, Québec et Lévis se feront une chaude lutte pour le championnat car des changements importants se feront sur ces équipes cette saison. M. John B. Dorais, du club Lévis, ambitionne le championnat et on nous informe qu'il a décidé plusieurs étoiles à aller demeurer à Lévis afin de pouvoir figurer sur ce club. De son côté M. Jos De Varennes ne reste pas inactif et l'on dit

qu'il est en train de recruter les meilleurs joueurs de la Vieille Capitale afin de pouvoir enlever au Montréalais le titre que ceux-ci détiennent depuis six ans. M. Rod. Lamoureux, propriétaire de la franchise qui représente la Métropole, ne l'entend pas de cette oreille-là et assure ses amis que son équipe remportera de nouveau les honneurs de la saison 1920-21. Les autres villes ont aussi des ambitions et il se pourrait fort bien que Grand-Mère, Trois-Rivières ou Sorel serait en mesure de jouer un vilain tour à leurs adversaires.

Dans la section Chicoutimi l'on se prépare avec soin pour la prochaine saison et une grande confiance règne dans tous les camps. La lutte sera contestée du commencement à la fin nous assure-t-on.

Le président Narbonne invite tous les clubs qui font, qui ont fait ou qui désiraient faire partie de la ligue à assister à l'assemblée qui est convoquée pour 10 heures dimanche prochain à Québec.

LES SERIES DE LA CLASSE "B" DE LA M. B. A.

Les joutes disputées hier soir dans les séries de la classe "B" de la Montreal Bowling Association, ont donné les résultats suivants:

Dominion C. de C.

Kelly	195	202	206	603
Rice	159	180	140	479
Brown	177	183	178	538
Kennedy	169	198	199	566
Spary	178	183	193	554
Totaux	876	946	916	2738

Central Y. M. C. A.

Mulcair	191	156	162	509
Edgell	150	153	134	437
Kyle	189	144	168	501
Moir	155	181	189	525
H. Kle	159	178	182	519
Totaux	844	812	835	2491

Lafontaine C. de C.

Charron	151	169	154	474
Boyer	178	169	142	487
Constantin	187	146	150	483
Vincent	191	204	159	554
Charbonneau	162	180	145	487
Totaux	869	866	750	2485

St. Maurice Imperial

St. Maurice	171	167	145	483
Charron	165	168	165	498
Morsfall	179	154	164	497
Grise	166	199	135	500
Salmon	140	144	154	438
Totaux	821	832	763	2416

National Blanc

Brouillard	154	159	172	485
Scott	177	180	187	544
Fournier	116	134	115	365
Lacasse	135	187	186	508
Millette	149	194	158	501
Totaux	731	854	818	2403

M. A. A.

Langridge	148	162	166	476
Neville	138	193	198	529
Knowles	183	128	165	476
McGillivray	126	169	149	444
Lester	140	180	182	502
Totaux	735	830	862	2427

Canadien

Leblanc	132	147	169	448
Chartrand	173	174	192	539
Gravel	178	174	197	549
St. Vincent	172	157	179	508
Pelletier	169	192	171	532
Totaux	854	807	878	2539

Westmount Y. M. C. A.

Brown	152	160	163	475
Pearson	157	166	154	477
Turnbull	142	178	175	495
Ulley	182	190	158	530
Rothschild	149	161	192	492
Totaux	782	845	842	2469

Standard

Shaver	102	145	118	365
Armstrong	148	198	141	487
Dann	164	137	194	495
Cairns	141	150	144	435
Dabrett	168	180	156	504
Totaux	723	819	753	2295

National Violet

Croteau	161	145	163	469
Blais	142	177	162	481
Dufresne	164	169	181	514
Brassard	164	196	119	479
Bernard	183	185	156	524
Totaux	814	872	781	2467

Steel

Mahoney	148	121	187	456
Moore	145	151	173	469
Ravel	121	157	151	429
Healy	163	148	165	476
Kemp	170	157	134	461
Totaux	817	754	800	2371

St. Lambert

St. Marie	153	162	154	474
Dwyer	188	165	148	481
Roger	177	140	134	451
Hurtubise	159	164	168	488
Brousseau	167	140	147	454
Totaux	844	770	730	2344

Press

Hague	176	152	146	474
Lapson	165	166	180	511
Lupie	150	143	175	468
Gafney	140	161	125	426
Stronach	138	168	163	469
Totaux	767	790	789	2346

Outremont

Lebeau	122	155	150	427
Riopel	156	150	136	442
Lamoureux	144	186	134	464
McEvey	136	148	182	466
Bédard	156	150	125	431
Paradis	171	163	177	511
Totaux	711	803	748	2262

Un homme éminent de l'Ouest louange le Tanlac



"Le Tanlac m'a tout à fait rétabli et je me sens mieux que depuis bien des années". Telle est la déclaration significative que formulait récemment M. George W. Logan, de Peabody, Kansas. Ajoutons que M. Logan est une personnalité éminente du commerce des bestiaux de l'Ouest-Moyen.

"Il n'a pas seulement fait de moi un homme nouveau, mais il m'a permis d'engraisser de trente-cinq livres et de me porter aussi bien que jamais. Je dis à tous mes amis ce que je pense du Tanlac, ce qui est bien inutile, car en me voyant ils constatent d'eux-mêmes tout ce que ce merveilleux médicament a fait pour moi.

"Lorsque je commençai à prendre du Tanlac j'étais dans un état de santé vraiment pitoyable. J'étais très amaigri, affaibli et dans un tel état nerveux que je ne pouvais plus prendre un intérêt quelconque à mes occupations. Ce qui me faisait le plus souffrir, c'était la digestion. Rien de ce que je prenais ne me réussissait. J'avais des étourdissements fréquents et parfois une telle douleur dans les reins, que je ne pouvais plus me remettre sur pied quand une fois j'étais dans ma chaise. Telle était ma situation lorsque je commençai à prendre du Tanlac. En six semaines je me portais bien. J'ai maintenant un superbe appétit, tout ce que je mange me semble bon et je digère tout sans le moindre embarras.

"Ma femme souffrait aussi de la digestion, elle s'est débarrassée de ses maux de la même manière que moi. Je vous autorise à rendre publique mon attestation et à en faire l'usage qui vous conviendra. Si quelqu'un met en doute ce que je dis, dites-lui simplement de venir me voir. Je me charge du reste."

Le Tanlac est en vente à Montréal, dans les pharmacies du Dr Leduc, dans les pharmacies de MM. Ouellet, Guérin et Bélanger, chez MM. Lecours et Lancelot, pharmaciens, et aux Liggett's Rexall Stores; à Verdun, chez M. Henri-P. Fabien, pharmacien; à Lachine, chez M. Henri Le Cavalier, pharmacien; à Longueuil, chez M. J.-A. Huot, et à Saint-Eustache, chez M. Ernest Lahaie, sous la direction personnelle d'un représentant spécial du Tanlac.

MILBANK

La meilleure Cigarette à 15¢



STRAIGHT CUT CIGARETTES
HIGHEST GRADE VIRGINIA TOBACCO

Le Vétérain

L'assemblée générale du Club de Raquette a eu lieu la semaine dernière dans les salles du Club des Vétérans, 138, rue Sainte-Elisabeth. L'assemblée était très nombreuse et si l'on en juge par l'enthousiasme des membres présents, l'on remportera un vrai succès l'hiver prochain.

L'élection des officiers de la section de la Raquette a donné le résultat suivant:

Président: Thomas Crevier.
Vice-président: Louis Lemerise.
Secrétaire: Philippe Landreau.
Trésorier: Adrien Michaud.

Directeurs: Albert Jette, Ernest J. Handfield, Godfrey De La Cueva, Y. Lefebvre et Bédard Richard.

Plusieurs questions importantes sont maintenant devant le nouveau comité pour étude et l'on procédera sans retard afin de terminer le programme de la saison prochaine.

Ce soir, mercredi, à 8 heures précises, dans les salles du Club, 132, rue Sainte-Elisabeth, aura lieu la seconde grande assemblée de tous les membres qui veulent faire partie du Club de Raquette "Le Vétérain", ainsi que de tous les vétérans en général, faisant ou non, partie de l'Association des Vétérans de la Grande Guerre.

On répète encore l'invitation faite aux soldats de retour qui ont déjà fait partie des corps de tambours et de clairons des unités canadiennes durant la dernière guerre.

On voudrait aussi avoir un clairon-major.

NOS OEUVRES

L'ASSISTANCE MATERNELLE

A LA DERNIERE ASSEMBLEE, MME HENRI BEAUDRY PRESENTE LE RAPPORT QUI EST TRES ENCOURAGEANT. — ALLOCUTIONS DE MME HAMILTON, DE MGR DE LA DURANTAYE ET DE MGR DUBUC.

OLYMPIC

Le Plus Grand PAQUEBOT ANGLAIS

27 NOV.

Passages disponibles pour toutes les classes.

Excellente Cuisine. Cabines Spacieuses. Salles de Luxe. Correspondance en français.

WHITE STAR LINE 211 Rue McGill, Montréal ou Agents Locaux

CE SOIR L'ASSEMBLEE

C'est ce soir qu'a lieu l'assemblée annuelle de l'Association Athlétique d'Amateurs Nationales à la palestra de la rue Cherrier. Comme le rapport de l'année écoulée doit être présenté et que les officiers doivent être élus pour le prochain terme, il importe que tous les membres aient été présents à cette réunion.

Nous croyons intéresser les membres en donnant les renseignements suivants:

Le "ticket" du bureau de direction sera comme suit:

R. Dumouchel, président.
R. Grothe, 1er vice-président.
J. N. O. Ledoux, 2e vice-président.

Hector Racine, M. Lymburner, Paul G. Majew, Pierre Rolland, F. E. Fontaine et J. E. Simard, directeurs.

Nous croyons qu'il est du devoir des membres du National d'être M. L. A. Caron, président honoraire, et M. P. Brouillette, vice-président honoraire.

Les autres candidats au poste de directeur déjà mentionnés sont: M. M. Emile Larose, sportsman bien connu, et M. J. G. Duquette, ancien directeur de l'association. Il est aussi fort probable que M. Armand Dupuis soit candidat.

L'assemblée commencera à 8 heures 30 précises.

Les membres devront présenter leur carte de membre à vie pour être admis.

En s'enregistrant les membres devront réclamer leur bulletin de vote. Pour que tout marche rondement quatre boîtes de scrutin seront installées. L'assemblée se tiendra dans la salle de gymnase.

Que tous les membres soient présents et à bonne heure.

Que l'on pèse attentivement les qualités et les mérites des candidats et que l'on fasse un choix judicieux. Il y va de l'honneur des membres et de l'association.

RECETTES DE L'ANNEE 1919

Reçu pour contributions	1,105.50
Reçu par dons	1,391.95
Recettes de fêtes	5,263.46
Intérêts de la Banque	31.03
Balance en Banque, 31 déc. 1918	1,147.87
	8,939.81
Recettes générales	8,939.81
Dépenses	5,769.31

En caisse, 1er janv. 1920 \$3,170.50

SAUCISSE

au porc frais seulement, marque

S. L. CONTANT

Mentionner le nom chez votre fournisseur.

sive jusqu'à ce moment, devint confiant, quoique son oeil, qui lui avait eu blessé, parut l'ennuyer. Il obtint les honneurs de la huitième ronde.

Dans la neuvième ronde, O'Dowd se remit à l'attaque et fut l'agresseur jusqu'à la fin. Dans la dixième ronde, Smith l'agressa et le crocheteur de droite à la figure de O'Dowd, qui eut l'oeil droit endommagé.

En semi-finale, Eddie O'Hara, de New-York, a obtenu la décision des juges contre Lew Rolands, de Milwaukee.

Willie Murphy, poids plume, de Staten Island, a aussi obtenu la décision des juges contre Edward McKenna, de la Californie.

Les mineurs n'ont encore rien décidé

Kansas City, 10. — Les Ligues Mineures des Etats-Unis, réunies ici en convention, viennent d'être avisées par le président Ban Johnson, de la Ligue Américaine, de ne pas se mêler de la guerre du baseball et de ne prendre aucune attitude favorisant soit un côté ou l'autre.

Le président Johnson, qui est ici dans l'intention d'empêcher les ligues mineures de se joindre à la nouvelle Ligue Nationale, a ainsi qu'au projet Lasker, a parlé devant la convention, hier après-midi.

Les créateurs de la nouvelle ligue et du projet Lasker sont entendus plus tard.

John R. Farrell a été réélu secrétaire de l'Association des Ligues Mineures et Mike Sexton, de Rock Island, qui a été réélu président, n'acceptera pas l'honneur ni ne le rejettera avant demain. Le premier est élu pour une période de dix années.

On a fait des efforts pour que Sexton remplace Farrell comme secrétaire, le principal emploi de l'organisation, mais on n'a pas obtenu assez de votes. On se propose d'en faire un autre, de donner un salaire de \$5,000 par année à Sexton. Jusqu'à date il ne recevait rien pour faire ce travail. Avant de parler devant la convention, le président Johnson a déclaré "qu'une guerre qui irait jusqu'au bout com-

LE RAPPORT ANNEUL

Mme Henri Beaudry en a donné la lecture. Le voici:

Le comité central est celui qui est attaché au dispensaire de la rue Rachel, que nous occupons depuis le 1er mai dernier, et qui répond à toutes les demandes des pauvres mères qui vivent dans les paroisses où il n'y a pas de comité formé pour les secourir.

Mesdames, je viens vous demander bien instamment de payer fidèlement votre souscription, de ne pas vous désintéresser de notre oeuvre nationale par excellence et de nous fournir quelques dévouements pour faire des enquêtes et des visites de malades.

Nous recevons avec reconnaissance des effets usagés qui nous sont toujours tant demandés.

Parlez de notre oeuvre à tous vos amis et à votre entourage et rappelez-vous que ce sont les mères qui font les nations grandes et puissantes et puis Mesdames qui donne au pauvre prête à Dieu.

ETAT ANNUEL DE L'ASSISTANCE MATERNELLE.

Comité Général (Seulement) Montréal.	PASSIF.
Salaires, dépenses, loyer, etc. dus et accrus.	
Tout autres passif de la société (avec détails)	
Gaules-malades	571.95
Médecins honoraires pour accouchements à \$3.00 et plus	672.63
Loyer du dispensaire et bureau-chef	240.00
Taxes d'eau	19.90
Chauffage	176.65
Eclairage	19.91
Telephones	98.36
Comptes de Pharmacies	114.68
Epicerie et Boucherie	169.34
Effets de lingerie	1,543.99
Gages du personnel du dispensaire	868.46
Ambulance, vêtements, plomberie, réparations, frais de transport, cercueils, entrepreneurs de pompes funebres.	440.99
	802.45
	5,769.31

Le comité est ainsi formé, Mme Hamilton, présidente; Mmes G. Marchand et Gustave Grenier, vice-présidentes conjointes; Mme Henri Beaudry, trésorière; Mme Athanase David, assistante; Mmes Pierre Lamothie et Bergeron, secrétaires conjointes.

MGR DE LA DURANTAYE

Mgr de la Durantaye, représentant de S. G. Mgr l'archevêque, a dit ensuite quelques mots.

Il rappelle l'amour de Jésus-Christ pour les petits et les humbles, et félicite les dames de l'Assistance Maternelle, de suivre les traces du divin Maître et en termes chaleureux, encourage l'oeuvre si belle, l'oeuvre entre les oeuvres, comme l'appelle Mgr Bruchési.

Mgr Dubuc, curé de Saint-Jean-Baptiste, a clos l'assemblée.

TRIBUNAUX CIVILS

UNE GARANTIE SOLIDAIRE

LES SEPT DIRECTEURS DE LA GOLD LION BREWERY SONT CONDAMNES PAR LA COUR A VERSER A LA BANQUE D'HOCHELAGA LA SOMME DE \$29,512.26. ILS S'ETAIENT PORTES GARANTS POUR \$80,000.

Le juge Allard a rendu son dernier jugement hier comme juge de la Cour Supérieure. Ce magistrat fera désormais partie de la Cour d'Appel. Le juge a condamné sept des directeurs de la Gold Lion Brewery Limited à payer à la Banque d'Hochelaga la somme de \$29,512.26, qui s'étaient portés garants à la Banque jusqu'à concurrence de \$80,000.

Il faut se rappeler qu'il y a deux brasseries en cause. La première est la Gold Lion Brewery Company, Limited et la seconde la Gold Brewery Limited. Dans la première compagnie M. F.-X. Dupuis et Edouard Hébert étaient les deux principaux directeurs. M. Arca Bissonnette et les autres directeurs n'ont été intéressés que dans la dernière compagnie. Celle-ci a été mise en liquidation à la demande de la Banque d'Hochelaga. L'actif de la compagnie a été vendu par le sheriff à Edouard Hébert. L'immeuble de la Gold Lion a été par la suite détruit par un incendie et les assurances n'ont couvert qu'une partie des dommages.

La Banque d'Hochelaga a d'abord poursuivi Arcade Bissonnette comme l'un des directeurs de la Gold Lion Brewery Limited, en recouvrement d'une lettre de garantie qui se chiffrait à \$79,278.75. M. Bissonnette s'est alors porté demandeur en garantie contre ses co-directeurs. Il prétendait que ces derniers s'étaient portés co-garants avec lui

de la somme réclamée par la Banque d'Hochelaga.

M. Arcade Bissonnette a pris une action en garantie contre ses co-débiteurs de la manière suivante: F.-X. Dupuis, Edouard Hébert, A. H. Tanner, Alfred Cossette et Raoul Tourangeau, en vertu de la section 82 du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, en prétendant que ces derniers avaient payé des dividendes alors que la compagnie était insolvable ce qui avait diminué le capital de cette société.

Dans le second groupe: Hébert, Tanner, Cossette, A.-T.-L. Santoro, Noël Ostiguy et Hilaire Côté, ont été poursuivis, parce que M. Bissonnette prétendait qu'ils étaient parties à l'action principale.

La compagnie Gold Lion Brewing Company, Limited, a été formée à Valleyfield, en 1912. Les premiers directeurs ont été M. Dupuis, Hébert, Cossette et Tourangeau. Au mois de février 1913, la Gold Lion Brewery Co., Limited, a été formée englobant la Gold Lion Brewing. La première compagnie avait obtenu un crédit de la Banque d'Hochelaga jusqu'à concurrence de \$80,000. Ce crédit a été renouvelé en faveur de la seconde compagnie.

M. Bissonnette qui s'est porté demandeur en garantie, alléguait que la Gold Lion Brewing était insolvable, alors que ses directeurs ont déclaré un dividende de 4 pour cent.

Les défendeurs en garantie ont déclaré à l'encontre de Bissonnette, que ce dernier n'avait pas été un actionnaire de la première compagnie et que par conséquent, il ne pouvait pas attaquer l'administration de la Gold Lion Brewing. Les défendeurs ont ajouté que la compagnie n'était pas insolvable lorsque ses directeurs ont déclaré un dividende. Ils ont agi ainsi sur la recommandation de comptables compétents.

Le juge Allard a trouvé que la Banque d'Hochelaga avait prouvé toutes les allégations de sa poursuite et que Bissonnette et ses co-associés devaient être tenus responsables conjointement et solidairement de la somme de \$29,512.26.

La Cour a renvoyé la demande en garantie de Bissonnette contre Dupuis et Tourangeau.

M. Bissonnette devra payer \$8,984.19 et Côté devra payer \$6,789.96, avec les intérêts à partir du 9 septembre 1919. M. Tanner devra verser \$12,245.22 entre les mains de M. Bissonnette. Les autres co-garants de ce dernier ont déjà payé leur part à la banque.

Les combats de demain soir

Les combats suivants seront disputés demain soir à la séance organisée par le National Sporting Club, à l'Arena Mont-Royal: Mickey Delmont vs Jack Troy, 10 rondes; Roddy McDonald vs McLaughlin, 10 rondes; Léon Badoud vs Willie Hermant, 10 rondes; Bloomfield vs Tigue, 10 rondes.

La Vie Sportive

LA LIGUE PROVINCIALE

Cette association de quilles tiendra son assemblée annuelle dimanche prochain, à Québec.

La Ligue de Quilles Provinciale de Québec tiendra son assemblée annuelle dimanche prochain, le 14 novembre, à l'hôtel Saint-Roch de Québec, alors que le rapport pour la saison 1919-20 sera présenté et que les officiers seront choisis pour la prochaine saison.

Il est fort probable que la ligue sera divisée en deux sections cette saison, l'une comprenant les clubs de Québec, Lévis, Montréal, Grand-Mère, Shawinigan Falls, Trois-Rivières et Sorel, si ces trois derniers clubs décident de faire partie de la ligue cette année, et l'autre comprendra les clubs Chicoutimi, Jonquières, Keegan et Roberval.

Montréal, Québec et Lévis se feront une chaude lutte pour le championnat car des changements importants se feront sur ces équipes cette saison. M. John B. Dorais, du club Lévis, ambitionne le championnat et l'on nous informe qu'il a décidé plusieurs étoiles à aller demeurer à Lévis afin de pouvoir figurer sur ce club. De son côté M. Jos De Varennes ne reste pas inactif et l'on dit

LES SERIES DE LA CLASSE "B" DE LA M. B. A.

Les joutes disputées hier soir, dans les séries de la classe "B" de la Montreal Bowling Association, ont donné les résultats suivants:

Dominion C. de C.			
Kelly	195	202	603
Rice	159	180	477
Brown	177	183	538
Kennedy	169	198	566
Spary	178	183	554

Totaux	876	946	916-2738
Central Y. M. C. A.			
Mulcair	191	56	162-509
Edgell	150	153	134-437
Kyle	189	144	168-501
Moir	155	181	189-525
M. Kle	159	178	182-518

Totaux	844	812	835-2491
Lafontaine C. de C.			
Charbon	151	169	145-474
Boyer	178	169	142-487
Constantin			
acau	187	146	150-483
Vincent	191	204	159-544
Charbonneau	162	180	145-497

Totaux	869	866	750-2485
Imperial	171	107	145-483
St. Maurice			
Charran	165	168	165-498
Haye	179	154	164-497
Grise	166	199	135-500
Salmon	140	144	154-438

Totaux	821	832	763-2416
National Blanc			
Brouillard	154	159	172-485
Scott	177	180	187-544
Fournier	116	134	115-365
Lacasse	135	187	186-508
Millette	149	194	158-501

Totaux	731	854	818-2403
M. A. A.			
Langridge	148	162	166-476
Neville	138	193	198-529
Knowles	183	128	165-476
McGillivray	126	169	149-444
Lester	140	180	182-502

Totaux	735	832	860-2427
Canadien			
Leblanc	132	147	169-448
Chartrand	203	157	192-552
Gravel	178	174	167-499
St. Vincent	172	157	179-508
Pelletier	169	192	171-532

Totaux	854	807	878-2539
Westmount Y. M. C. A.			
Brown	152	160	163-475
Pearson	157	166	154-477
Turnbull	142	178	175-495
Ulley	182	190	158-530
Rothschild	149	151	192-492

Totaux	782	845	842-2469
Standard			
Shaver	102	145	118-365
Armstrong	148	198	141-487
Dann	164	137	194-495
Cairns	141	150	144-435
Dabrett	168	180	156-504

Totaux	723	810	753-2286
National Violet			
Croteau	161	145	163-469
Blais	142	177	162-481
Dufresne	164	169	181-514
Brassard	164	196	119-479
Bernard	183	185	156-524

Totaux	814	872	781-2467
Steel			
Mahoney	148	121	187-456
Moore	145	151	173-469
Ravel	131	157	151-499
Penly	163	148	165-476
Kemp	170	157	134-451

Totaux	817	754	800-2351
St. Lambert			
Ste-Marie	153	162	154-474
Dwyer	188	165	148-478
Roger	177	140	134-451
Hurtubise	159	164	168-488
Brousseau	167	140	147-434

Totaux	844	770	730-2345
Press			
Hague	176	152	146-474
Lawson	165	166	180-511
Lupie	150	143	175-468
Gafey	140	161	125-426
Stronach	136	168	183-467

Totaux	767	790	789-2346
Outremont			
Lebeau	122		122
Riopel		156	150-306
Lamoureux	144	186	134-461
McEvery	136	148	182-463
Bédard	156	150	125-431
Paradis	171	163	177-471

Totaux	711	803	748-2262
Outremont			

Le Vétéran

L'assemblée générale du Club de Raquette a eu lieu la semaine dernière dans les salles du Club des Vétérans, 138, rue Sainte-Elisabeth. L'assemblée était très nombreuse et si l'on en juge par l'enthousiasme des membres présents, l'on remportera un vrai succès l'hiver prochain.

L'élection des officiers de la section de la Raquette a donné le résultat suivant:

Président: Thomas Crevier.
Vice-président: Louis Lemerise.
Secrétaire: Philippe Landriaux.
Trésorier: Adrien Michaud.
Directeurs: Albert Jette, Ernest J. Handfield, Godfrey De La Cueva, Y. Lefebvre et Bédard Richard.

Plusieurs questions importantes sont maintenant devant le nouveau comité pour étude et l'on procédera sans retard afin de terminer le programme de la saison prochaine.

Ce soir, mercredi, à 8 heures précises, dans les salles du Club, 132, rue Sainte-Elisabeth, aura lieu la seconde grande assemblée de tous les membres qui veulent faire partie du Club de Raquette "Le Vétéran" ainsi que de tous les vétérans en général, faisant ou non, partie de l'Association des Vétérans de la Grande Guerre.

On répète encore l'invitation faite aux soldats de retour qui ont été faits partie des corps de tambours et de clairons des unités canadiennes durant la dernière guerre.

On voudrait aussi avoir un clairon-major.

Ligue des banques

La ligue de hockey des Banques opérera encore cette saison. Cette décision a été prise à l'assemblée annuelle qui a eu lieu hier soir à la païstie de la rue Peel. En l'absence de M. E. L. Beck, président de la ligue, qui demeure maintenant à New-York, l'assemblée était présidée par M. B. Magee, de la banque de Montréal.

Le rapport financier démontre que la ligue a remporté un succès sans précédent l'an dernier et tout fait prévoir que la prochaine saison sera aussi couronnée de succès. La ligue se composera de quatre clubs cette saison au lieu de six et les équipes qui se disputent le championnat seront les suivantes: Banque de Montréal, banque Royale, banque du Commerce et une équipe recrutée parmi les représentants des banques Toronto, Impériale, Union et Nova Scotia.

Il a été annoncé que l'Association des Banquiers Canadiens offraient un trophée pour le championnat. Les vainqueurs des ligues des banques du Canada se rencontreront à la fin de la saison pour cette coupe. Les officiers élus furent les suivants:

Président honoraire — Sir Vincent Meredith.
Vice-présidents honoraires — C. W. Dean; H. B. Walker; R. L. Ritchie; H. B. Henwood.
Président — C. D. Bewser.
Vice-président — A. E. Gittus.
Second vice-président — N. Lawson.
Secrétaire — G. W. Shampine.
Trésorier — R. H. Laird.
L'exécutif se compose d'un représentant de chaque club affilié.

Mike O'Dowd est victorieux aux points

L'ANCIEN CHAMPION DU MONDE DES POIDS MOYENS A OBTENU LA DECISION SUR JEFF SMITH DANS UN COMBAT DE QUINZE RONDES DISPUTE HIER SOIR.

New-York, 10. — Mike O'Dowd, ancien champion de la catégorie des poids mi-moyen, a défait Jeff Smith, aux points, dans un assaut de quinze rondes, qui avait lieu hier soir, à Madison Square Garden.

Les juges ne purent s'entendre et l'arbitre accorda l'assaut à O'Dowd. O'Dowd a été l'agresseur dans presque toutes les rondes et il s'est servi de la droite dans le corps et de crochets de gauche à la figure. Smith a spécialisé des crochets de gauche et il s'est rarement servi de sa droite.

Les deux boxeurs avaient l'air un peu trop entraînés pour cette bataille. On annonça que O'Dowd avait fait la pesanté de 156 3/4. Les coups de l'ancien champion ne semblaient pas porter comme d'habitude, mais il a quand même forcé la lutte du commencement à la fin. Les cinquième et sixième rondes furent égales. O'Dowd prit la septième.

Smith, qui avait été sur la défensive jusqu'à ce moment, devint confiant, quoique son oeil, qu'il avait eu blessé, parut l'ennuyer. Il obtint les honneurs de la huitième ronde.

Dans la neuvième ronde, O'Dowd se remit à l'attaque et fut l'agresseur jusqu'à la fin. Dans la dixième ronde, Smith leva un crochet de droite à la figure de O'Dowd, qui eut l'oeil droit endommagé.

En semi-finale, Eddie O'Hara, de New-York, a obtenu la décision des juges contre Lew Rolands, de Milwaukee.

Willie Murphy, poids plume, de Staten Island, a aussi obtenu la décision des juges contre Edward McKenna, de la Californie.

Un homme éminent de l'Ouest louange le Tanlac



"Le Tanlac m'a tout à fait rétabli et je me sens mieux que depuis bien des années". Telle est la déclaration significative que formulait récemment M. George W. Logan, de Peabody, Kansas. Ajoutons que M. Logan est une personnalité éminente du commerce des bestiaux de l'Ouest-Moyen.

"Il n'a pas seulement fait de moi un homme nouveau, mais il m'a permis d'engraisser de trente-cinq livres et de me porter aussi bien que jamais. Je dis à tous mes amis ce que je pense du Tanlac, ce qui est bien inutile, car en me voyant ils constatent d'eux-mêmes tout ce que ce merveilleux médicament a fait pour moi.

"Lorsque je commençai à prendre du Tanlac j'étais dans un état de santé vraiment pitoyable. J'étais très amaigri, affaibli et dans un tel état nerveux que je ne pouvais plus prendre un intérêt quelconque à mes occupations. Ce qui me faisait le plus souffrir, c'était la digestion. Rien de ce que je prenais ne me réussissait. J'avais des étourdissements fréquents et parfois une telle douleur dans les reins, que je ne pouvais plus me remettre sur pied quand une fois j'étais dans ma chaise. Telle était ma situation lorsque je commençai à prendre du Tanlac. En six bouteilles je me portais bien. J'ai maintenant un superbe appétit, tout ce que je mange me semble bon et je digère tout sans le moindre embarras.

"Ma femme souffrait aussi de la digestion, elle s'est débarrassée de ses maux de la même manière que moi. Je vous autorise à rendre publique mon attestation et à en faire l'usage qui vous conviendra. Si quelqueun met en doute ce que je dis, dites-lui simplement de venir me voir. Je me charge du reste."

Le Tanlac est en vente à Montréal, dans les pharmacies du Dr Leduc, dans les pharmacies de MM. Ouenneville, Guérin et Bélanger, chez MM. Lecours et Lancelot, pharmaciens, et aux Liggett's Rexall Stores; à Verdun, chez M. Henri-P. Fabien, pharmacien; à Lachine, chez M. Henri Le Cavalier, pharmacien; à Longueuil, chez M. J.-A. Huet, et à Saint-Eustache, chez M. Ernest Lahaie, sous la direction personnelle d'un représentant spécial du Tanlac.

CE SOIR L'ASSEMBLEE

C'est ce soir qu'a lieu l'assemblée annuelle de l'Association Athlétique d'Amateurs Nationale à la païstie de la rue Cherrier. Comme le rapport de l'année écoulée doit être présenté et que les officiers doivent être élus pour le prochain terme, il importe que tous les membres à vie soient présents à cette réunion.

Nous croyons intéresser les membres en donnant les renseignements suivants:

Le "ticket" du bureau de direction sera comme suit:

R. Dumouchel, président.
R. Grothe, 1er vice-président.
J. N. O. Ledoux, 2e vice-président.

Hector Racine, M. Lyburner, Paul G. Majeau, Pierre Rolland, F. E. Fontaine et J. E. Simard, directeurs.

Nous croyons qu'il est du devoir des membres du National d'être M. L. A. Caron, président honoraire, et M. P. Brouillette, vice-président honoraire.

Les mineurs n'ont encore rien décidé

Kansas City, 10. — Les Ligues Mineures des Etats-Unis, réunies ici en convention, viennent d'être avisées par le président Ben Johnson, de la Ligue Américaine, de ne pas se mêler de la guerre du baseball et de ne prendre aucune attitude favorisant soit un côté ou l'autre.

Le président Johnson, qui est ici dans l'intention d'empêcher les ligues mineures de se joindre à la nouvelle Ligue Nationale, a parlé devant la convention, hier après-midi.

Les créateurs de la nouvelle ligue et du projet Lasker sont entendus plus tard.

John R. Farrell a été élu secrétaire de l'Association des Ligues Mineures et Mike Sexton, de Rock Island, qui a été élu président, n'acceptera pas l'honneur ni ne le rejettera avant demain. Le premier est élu pour une période de dix années.

On a fait des efforts pour que Sexton remplace Farrell comme secrétaire, le principal emploi de l'organisation, mais on n'a pas obtenu assez de votes. On se propose d'un autre côté, de donner un salaire de \$5,000 par année à Sexton. Jusqu'à date il ne recevait rien pour faire ce travail. Avant de parler devant la convention, le président Johnson a déclaré "qu'une guerre qui irait jusqu'au bout com-

MILLBANK

La meilleure Cigarette à 15¢

NOS OEUVRES

L'ASSISTANCE MATERNELLE

A LA DERNIERE ASSEMBLEE, MME HENRI BEAUDRY PRESENTE LE RAPPORT QUI EST TRES ENCOURAGEANT. — ALLOCUTIONS DE MME HAMILTON, DE MGR DE LA DURANTAYE ET DE MGR DUBUC.

Une réunion des femmes de l'Assistance maternelle a eu lieu, lundi après-midi, à la salle paroissiale de Saint-Jean-Baptiste. Mme Hamilton présidait. Dans une courte allocution, elle a signalé le beau rôle des visiteuses. Elle a fait remarquer que Montréal éprouve plus que jamais le besoin d'avoir un hôpital pour épileptiques. Mme Hamilton a remercié le Dr Dufresne, de la Saint-Vincent de Paul pour les dons charitables de l'année; Mgr Dubuc, curé de Saint-Jean-Baptiste, pour l'hospitalité qu'il offre à l'Assistance; les médecins, la presse en général, M. Louis-H. Bourdon qui a offert à l'oeuvre, le profit d'une soirée, plus de \$2,000; les commissaires municipaux qui ont accordé une subvention de \$5,000.

Pendant l'année 220 mères ont été secourues, 235 layettes données à Montréal et 15 au loin sans compter tout ce qui a été dépensé et qui est énuméré dans le rapport; trente-cinq familles ont été placées dans les hôpitaux; treize cent prescriptions ont été remplies au dispensaire.

LE RAPPORT ANNEUEL

Mme Henri Beaudry en a donné la lecture. Le voici:

Le comité central est celui qui est attaché au dispensaire de la rue Rachel, que nous occupons depuis le 1er mai dernier, et qui répond à toutes les demandes des pauvres mères qui vivent dans les paroisses où il n'y a pas de comité formé pour les secourir.

Mesdames, je viens vous demander bien instamment de payer fidèlement votre souscription, de ne pas vous désintéresser de notre oeuvre nationale par excellence et de nous fournir quelques dévouements pour faire des enquêtes et des visites de malades.

Nous recevons avec reconnaissance des effets usagés qui nous sont toujours tant demandés.

Parlez de notre oeuvre à tous vos amis et à votre entourage et rappelez-vous que ce sont les mères qui font les nations grandes et puissantes et puis Mesdames qui donne au pauvre prête à Dieu.

ETAT ANNEUEL DE L'ASSISTANCE MATERNELLE.

Comité Général (Seulement)	
Montreal.	
PASSIF.	
Salaires, dépenses, loyer, etc, dus et accrus.	
Tout autres (avec détails)	
Gardes-malades	571.95
Médecins honoraires pour accouchements à \$3.00 et plus	672.63
Loyer du dispensaire et bureau-chef	240.00
Taxes d'eau	19.90
Chauffage	176.65
Eclairage	19.91
Comptes de Pharmacies	98.36
Epicerie et Boucher	114.68
Laundry	193.34
Effets de lingerie	1,543.99
Gages du personnel du dispensaire	868.46
Ambulance, vêtements, plomberie, réparations, frais de transport, cerceaux, entrepreneurs de pompes funèbres.	440.99
	802.45
	5,769.31

OLYMPIC

Le Plus Grand PAQUEBOT ANGLAIS

27 NOV.

Passages disponibles pour toutes les classes.

Excellente Cuisine. Cabines Spacieuses. Salles de Luxe. Correspondance en Français.

WHITE STAR LINE 211 Rue McGill, Montréal ou Agents Locaux.

RECETTES DE L'ANNEE 1919

Reçu pour contributions	1,105.50
Reçu par dons	1,391.95
Recettes de fêtes	5,263.46
Intérêts de la Banque	31.03
Balance en Banque, 31 déc. 1918	1,147.87
	8,939.81
Recettes	8,939.81
Dépenses générales	5,769.31

SAUCISSE

au porc frais seulement, marque

S. L. CONTANT

Mentionnez le nom chez votre fournisseur.

de la somme réclamée par la Banque d'Hochelaga.

M. Arcade Bissonnette a pris une action en garantie contre ses co-débiteurs de la manière suivante: F.-X. Dupuis, Edouard Hébert, A. H. Tanner, Alfred Cossette et Raoul Tourangeau, en vertu de la section 82 du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, en prétendant que ces derniers avaient payé des dividendes alors que la compagnie était insolvable ce qui avait diminué le capital de cette société.

Dans le second groupe: Hébert, Tanner, Cossette, A.-T.-Z. Sautoire, Noël Ostiguy et Hilaire Côté, ont été poursuivis, parce que M. Bissonnette prétendait qu'ils étaient parties à l'action principale.

La compagnie Gold Lion Brewing Company, Limited, a été formée à Valleyfield, en 1912. Les premiers directeurs ont été MM. Dupuis, Hébert, Cossette et Tourangeau. Au mois de février 1913, la Gold Lion Brewery Co., Limited, a été formée englobant la Gold Lion Brewing. La première compagnie avait obtenu un crédit de la Banque d'Hochelaga jusqu'à concurrence de \$80,000. Ce crédit a été renouvelé en faveur de la seconde compagnie.

M. Bissonnette qui s'est porté demandeur en garantie, alléguait que la Gold Lion Brewing était insolvable, alors que ses directeurs ont déclaré un dividende de 4 pour cent.

Les défendeurs en garantie ont déclaré à l'encontre de Bissonnette, que ce dernier n'avait pas été un actionnaire de la première compagnie et que par conséquent, il ne pouvait pas attaquer l'administration de la Gold Lion Brewing. Les défendeurs ont ajouté que la compagnie n'était pas insolvable lorsque ses directeurs ont déclaré un dividende. Ils ont agi ainsi sur la recommandation de comptables compétents.

Le juge Allard a trouvé que la Banque d'Hochelaga avait prouvé toutes les allégations de sa poursuite et que Bissonnette et ses associés devaient être tenus responsables conjointement et solidairement de la somme de \$29,512.26.

La Cour a renvoyé la demande en garantie de Bissonnette contre Dupuis et Tourangeau.

M. Bissonnette devra payer \$8,939.81 et Côté devra payer \$5,789.96, avec les intérêts à partir du 9 septembre 1919. M. Tanner devra verser \$12,245.22 entre les mains de M. Bissonnette. Les autres co-garants de ce dernier ont déjà payé leur part à la banque.

TRIBUNAUX CIVILS

UNE GARANTIE SOLIDAIRE

LES SEPT DIRECTEURS DE LA GOLD LION BREWERY SONT CONDAMNES PAR LA COUR A VERSER A LA BANQUE D'HOCHELAGA LA SOMME DE \$29,512.26. ILS S'ETAIENT PORTES GARANTS POUR \$80,000.

Le juge Allard a rendu son dernier jugement hier comme juge de la Cour Supérieure. Ce magistrat fera désormais partie de la Cour d'Appel. Le juge a condamné sept des directeurs de la Gold Lion Brewery Limited à payer à la Banque d'Hochelaga la somme de \$29,512.26, qui s'étaient portés garants à la Banque jusqu'à concurrence de \$80,000.

Il faut se rappeler qu'il y a deux brasseries en cause. La première est la Gold Lion Brewing Company, Limited et la seconde la Gold Brewery Limited. Dans la première compagnie M. F.-X. Dupuis et Edouard Hébert étaient les deux principaux directeurs. M. Arcé Bissonnette et les autres défendeurs n'ont été intéressés que dans la dernière compagnie. Celle-ci a été mise en liquidation à la demande de la Banque d'Hochelaga. L'actif de la compagnie a été vendu par le sheriff à Edouard Hébert. L'immeuble de la Gold Lion a été par la suite détruit par un incendie et les assurances n'ont couvert qu'une partie des dommages.

La Banque d'Hochelaga a d'abord poursuivi Arcade Bissonnette comme l'un des directeurs de la Gold Lion Brewery Limited, en recouvrant une lettre de garantie qui se chiffrait à \$79,278.75. M. Bissonnette s'est alors porté demandeur en garantie contre ses co-directeurs. Il prétendait que ces derniers s'étaient portés co-garants avec lui

Les combats de demain soir

Les combats suivants seront disputés demain soir à la séance organisée par le National Sporting Club, à l'Aréna Mont-Royal: Mickey Delmont vs Jack Troy, 10 rondes; Roddy McDonald vs McLaughlin, 10 rondes; Léon Badoud vs Willie Herman, 10 rondes; Bloomfield vs McTigue, 10 rondes.

ANGLETERRE

UN AVEU DE
LLOYD GEORGE

LE PREMIER MINISTRE BRITANNIQUE LAISSE ENTENDRE CLAIREMENT QU'IL APPROUVE LES REPRÉSENTATIONS EN IRLANDE. — PRIS A LA GORGE. — LES AUTRES PROBLÈMES DE L'HEURE.

Londres, 10. — (S.P.A.) — Le premier ministre Lloyd-George a profité du banquet offert au nouveau lord-maire de Londres, au Guild Hall, hier soir, pour prononcer une allocution touchant aux problèmes du jour. Il a surtout parlé de la politique étrangère et de l'Irlande. Le premier ministre a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de prendre patience et d'attendre la pacification du monde se fera en son temps et dans l'occurrence c'est faire preuve d'une haute sagesse que de savoir attendre, autrement si on se laissait aller aux préjugés et aux rancunes l'Europe deviendrait vite un véritable enfer de haine. Parlant de l'Allemagne, le premier ministre s'est dit personnellement satisfait des propositions qu'elle a faites pour liquider ses obligations. M. Chamberlain n'a-t-il pas annoncé en Chambre que l'Allemagne a mis un gros montant d'obligations au mains de la commission des réparations. La meilleure preuve de la sincérité de l'Allemagne envers les Alliés, c'est son consentement à désarmer et sous ce rapport, M. Lloyd-George est également satisfait, car, à son dire, l'Allemagne est en train de réduire son armée à un effectif de 100,000 hommes et le désarmement procède assez rapidement. Il est vrai qu'il y a encore une trop grosse quantité de carabines parmi le peuple, mais cela constitue une menace intestine, plutôt qu'à l'extérieur. Il voit d'un bon oeil que l'Allemagne se rend compte que son premier devoir consiste à réparer les dégâts que ses armées ont infligés. L'Europe a touché un peu à la question russe, mais il regrette de ne pouvoir se servir de termes aussi optimistes, car comment traiter avec des gens qui protestent le ridicule. Crêdo du Bolchevisme et ne savent pas tenir leurs promesses? Le premier ministre constate une amélioration dans la situation industrielle, la grève des mines étant réglée.

Abordant le problème irlandais, M. Lloyd-George est encore maître de la situation. «Si je ne m'abuse, dit-il, grâce aux mesures que nous avons prises nous tenons les meurtriers à la gorge. Ne prétez pas trop votre attention à ces longs comptes rendus des troubles et de soi-disant représailles écrits par ces hommes qui s'appliquent à voiler les horreurs de l'assassinat. Je n'aurai pas vraiment de paix, ni de conciliation en Irlande tant que ce comptoir de meurtriers n'aura pas été évacué. Nous recréons les hommes qu'il nous faut et nous sommes en train de disperser les terroristes. Le gouvernement se fera voter des pouvoirs additionnels, s'il le faut, pour faire face à la situation. Les terroristes, prétendent être en état de guerre, mais ils n'auront pas besoin d'être surpris si le gouvernement applique contre eux certaines méthodes de guerre. Le premier ministre a rappelé qu'il a déjà offert de discuter les propositions de quiconque autorise. Telles a été la conclusion du discours du premier ministre.

«Si j'avais fait une offre analogue à l'Allemagne en plein milieu de la guerre, on n'aurait pas fait la sourde oreille à Berlin, du côté de Dublin personne n'ose s'opposer à mes avances parce que les gens ont été intimidés. Il faudra supprimer le règne de la terreur avant de faire la paix. Le gouvernement tenu la parole à l'Irlande et veut l'associer à son grand Empire que de monde. Je n'ai jamais connu, Empire au zénith de sa puissance. Telles a été la conclusion du discours du premier ministre.

La parade d'hier, en l'honneur du lord-maire Roll, est partie du Guild Hall et a passé devant l'antique tour de Londres, le monument Nelson, la cathédrale St. Paul, jusqu'au palais de justice, où le nouveau maire a été l'objet d'une réception officielle de la part des juges. Le groupe est revu au Guild Hall, et les pageants étaient nombreux, que lors des anciennes intronisations.

Cours de sténographie

AU MONUMENT NATIONAL

Les cours d'entraînement à la rapidité, professeur M. J.-M. Cinq-Mars, commenceront mardi le 16 courant pour le cours élémentaire. Ces deux cours se donneront à la chambre No. 6. Les sténographes de bureaux qui désirent acquérir plus d'avantages offerts par la Société Saint-Jean-Baptiste. Les salles spacieuses et confortables mises à la disposition des personnes désireuses de s'instruire, permettent de recevoir un plus grand nombre d'élèves. Il y a toujours réputation de la première leçon afin de permettre aux élèves retardataires de profiter de ces cours gratuits. On peut s'inscrire à tous les soirs au Monument National. Le dépôt de \$1. requies est remis à la fin de l'année aux élèves qui ont assisté aux trois quarts des leçons du cours.

(Communiqué.)

Les jours sont classifiés

La Haye, 10. — (S.P.A.) — Le prix d'un mariage à La Haye, varie suivant les jours de la semaine. Le lundi est le jour de la haute société, et les couples qui se rendent à l'hôtel de ville pour convoler ce jour-là, doivent débours une somme de 60 guilders (environ 40 cents). Le samedi, le mariage est gratuit ou bien une somme de cinq guilders est exigée, suivant que le couple choisit un mariage en groupe, ou un mariage séparé. Pour les mariages en groupe on n'a qu'à rédiger les formules, travail qui dure cinq minutes, et au moment voulu, les couples disent le «oui» réglementaire. Il ne leur reste plus qu'à signer les registres et le mariage est terminé.

IRLANDE

U'E ARMEE
RÉPUBLICAINE

LES SOLDATS ANGLAIS PARTENT EN CAMPAGNE POUR LA TROUVER. — MAISONS PERQUISITIONNÉES ET QUELQUES ARRESTATIONS. — ON DIT AVOIR SAISI DES MUNITIONS. — LE SERVICE DES TRAINS.

Londres, 10. — Un correspondant de Bantry, rapporte qu'un grand nombre de volontaires républicains ont établi leur camp dans la région montagneuse du nord et de l'est de cette ville et y font les exercices militaires. Les chefs militaires ayant appris la chose, ont envoyé sur les lieux un fort détachement de soldats munis de mitrailleuses et de brancards. Les avions ont survolé le repaire. Tout en chemin faisant, les soldats ont perquisitionné les maisons de campagne échelonnées le long de la route et ont découvert dans les hangars et les tassettes, des bombes, des fusils, et des baïonnettes. Ils ont opéré une douzaine d'arrestations, ont relâché ensuite trois personnes, puis ont escorté les autres à Killarney, emportant aussi le matériel de guerre saisi.

LE PROBLÈME FERROVIAIRE

Dublin, 10. — Tous les jours en Irlande, des trains cessent de circuler, parce que les employés se refusent à transporter munitions et soldats, mais il se peut cependant que les cheminots irlandais se départent de leur attitude. En effet, les exécutifs des manœuvres et des chemins de fer ont adopté ensemble hier, une résolution stipulant que la question va être référée au public, vu que les employés déshabillés de leurs fonctions vont être à charge au pays. Les maires et les préfets de comté vont se réunir vendredi et toutes les unions ouvrières d'Irlande s'assembleront en congrès, mardi prochain, afin d'étudier la question.

New-York, 10. (S.P.A.) — Le président de la république irlandaise, M. de Valera, a dit aujourd'hui qu'il est en train d'organiser, dans différentes villes américaines, des réunions ayant pour objet de promouvoir la cause irlandaise. La première de ces assemblées se tiendra à Washington le 16 novembre. M. de Valera se propose de tenir des assemblées similaires à des intervalles de quelques jours à New-York, Cleveland, Chicago, Saint-Paul, Omaha, Denver, Kansas City, Saint-Louis, Louisville, et peut-être aussi à Dallas, Atlanta, et autres villes du Sud. Il est d'avis que les villes de l'Ouest sont déjà bien organisées, c'est pourquoi il n'ira pas les visiter.

De Valera a déclaré dans une entrevue qu'il donnerait son approbation à un concert volontaire des nations, proposé par le sénateur France. La république irlandaise apprécierait une association de ce genre, a-t-il ajouté.

LE DRAPEAU ANGLAIS EST BRULÉ

New-York, 10. (S.P.A.) — Par deux fois un groupe de femmes et d'hommes portant des boutons commémoratifs de MacSwiney, ont jeté à terre le drapeau anglais qui fait partie des décorations à l'entrée du théâtre Capitol, à l'occasion des fêtes de l'Armistice.

Hier soir, le drapeau anglais a été brûlé, pendant que le groupe irlandais faisait une danse en rond autour du drapeau qui se consumait, au milieu de la rue.

Le gérant du théâtre, a déclaré qu'il mettrait un nouveau drapeau anglais à la collection des drapeaux alliés qui flottent au frontispice d'entrée; mais cette fois il le coudrait aux autres drapeaux, de sorte que, en l'abaissant, les manifestants se trouveraient à entrainer les autres emblèmes à sa suite.

COLLATION DE
DIPLOMES A
STE-JUSTINETROIS NOUVELLES GARDES.
MALADES.

Hier matin, à l'hôpital Sainte-Justine, sous la présidence d'honneur du Père Lelanda, ont été décernés des diplômes à trois gardes-malades ayant terminé leurs études: Mlle Suzanne Craig, Blanche Sicard, Thérèse Arbour.

Le docteur B. Masson rappelle combien les gardes-malades de Sainte-Justine sont toujours en grand nombre, faisant ainsi honneur à l'hôpital où elles ont puisé leur science. Le R. P. Lelanda dit combien la présente campagne a mis en évidence l'hôpital Sainte-Justine, que les résultats actuels, quoique n'ayant pas atteint le premier objectif du comité, ne doivent pas décourager et que nous devons voir dans ce premier effort l'assurance de la sympathie universelle pour l'œuvre admirable de l'hôpital Sainte-Justine; la charité est une vertu active qui ne doit pas rester au fond du cœur et le sentiment unanime se traduirait infiniment par des secours concrets.

Le docteur E.-P. Benoit dit qu'il faut que l'hôpital ait ses deux ailes pour que les gardes-malades trouvent un champ d'études plus vaste, le dévouement d'aujourd'hui ne doit plus être restreint et l'œuvre prendra un nouvel essor.

Mme L. Beaudin remercie chaleureusement le bureau médical de sa grande générosité dans cette dernière conscription; le travail des médecins est déjà pour l'hôpital une source de bien-être, leur aide financière a été hautement appréciée par le comité exécutif de l'hôpital Sainte-Justine.

La province et McGill

Québec, 10. — (D.N.C.) — A la suite de la séance du cabinet provincial jeudi prochain, le premier ministre se rendra à Montréal. Il profitera très probablement de sa visite de la métropole pour faire une déclaration concernant la souscription du gouvernement à l'université McGill.

A QUEBEC

UNE ÉTROITE
COOPERATION

DANS UN DISCOURS QU'IL A PRONONCÉ A L'ACADÉMIE COMMERCIALE DE QUÉBEC, M. L.-A. TASCHEREAU SE FÉLICITE DE LA COOPERATION ENTRE L'ÉGLISE ET L'ÉTAT DANS QUÉBEC, EN MATIÈRE D'ÉDUCATION.

Québec, 10. — (D.N.C.) — Le premier ministre, M. Taschereau, a été l'objet hier soir, d'une belle réception à l'Académie Commerciale. En réponse à l'adresse qu'on lui a présentée, le premier ministre a répondu en termes appropriés.

Le premier ministre rend tout d'abord hommage au directeur et au personnel enseignant de l'Académie Commerciale, qui accomplissent une tâche souvent ingrate, et toujours ardue, mais qui, dans leur abnégation et leur dévouement, rendent d'inappréciables services à leur pays.

«En formant si bien le cœur et l'intelligence de leurs élèves, les Frères de la Doctrine chrétienne», dit-il, «ont acquis l'admiration de toute notre population et la réputation d'être d'excellents éducateurs». Et à ce propos, M. Taschereau signale la coopération étroite et entière de l'autorité civile et religieuse dans la province de Québec, et combien nous avons à nous féliciter du fait que ce qui constitue aujourd'hui une source de conflits incessants soit chez nous un élément de grandeur nationale et de force économique.

«Ces jours derniers», poursuit le premier ministre, «l'occasion m'a été donnée de rencontrer les principaux éducateurs des autres provinces, qui avaient tenu à se rendre à Québec après leur congrès d'Ottawa. Leur court séjour au milieu de nous leur a été toute une révélation. Votre Académie commerciale les a véritablement éblouis, et ils ne tarissent pas d'éloges. Je me suis alors rendu compte que la meilleure réponse à faire à ceux qui nous dénigrent est encore d'avoir les meilleures écoles, les méthodes d'enseignement les plus perfectionnées, et les professeurs les plus instruits.

«Certes il n'est pas facile de l'accuser d'être arriérée cette province de Québec, en peu d'années, a porté de \$450,000 à \$2,500,000 ses octrois à l'instruction publique, et qui, sachant le rôle considérable que joue l'enseignement supérieur dans la destinée d'une nation, vient d'accorder un million à l'Université de Montréal, autant à l'Université Laval, et se propose de faire également très large le part de l'Université McGill. Sont-ils vraiment si retardataires ces Canadiens français qui ont, de 1900, 900 contributions au soutien de nos écoles?»

Et se tournant vers les jeunes élèves de l'intéressante et instructive soirée dont ils viennent de faire le frais, «Je ne sais trop si je dois l'avouer», dit-il, «j'aurais l'envie de leur laisser là, ministres, députés, électeurs et sessions, et de recommencer avec vous la bonne vie simple et sans souci d'autrefois. Si je ne craignais d'être le dernier de la classe, le crois que vous me verriez dès demain, avec un gros sac de livres, en train de prendre place dans votre belle école toute pleine de soleil et de gaieté, attendant, non peut-être sans quelque impatience, le congé que le premier ministre me tenn en honneur d'accorder».

M. Taschereau donne ensuite d'excellents conseils aux jeunes gens en leur indiquant quels sont, à son sens, les éléments de succès dans la vie. «Le premier», déclare-t-il, «c'est le travail, un travail constant et suivi. L'attendez pas à plus tard pour vous y mettre. Vous croyez peut-être que les réalités de l'existence sont encore lointaines; elles sont tout près, et dans quelques années votre tour sera venu de lutter pour vivre. Vous lirez d'abord, mais vous vous acquiessez le deuxième élément de succès: l'habitude de bien vous acquiesser de ce qu'il vous incombe de faire. Grâce à l'esprit de réflexion que vous développerez ainsi en vous, vous vous assurerez le troisième élément de succès: la force de volonté et de votre caractère. Sachez dès maintenant être sincères en face de vous-mêmes et de vos devoirs.

«Le meilleur défenseur du Canada français n'a-t-il pas été celui qui a pu aller dire à nos concitoyens anglais, dans leur propre langue, ce que sont nos traditions et nos aspirations, ce que nos pères ont accompli dans le passé et les devoirs que nous nous traçons pour l'avenir?»

«Je ne sache pas au reste que bien apprendre et parler correctement la langue de la majorité comporte abdication de ces choses, grandes et petites, qui sont notre patrimoine, qui constituent notre caractère distinctif, et qui nous sont si chères. Je ne vois pas en quoi l'étude de l'anglais, à l'âge où les organes sont assez plastiques pour acquiescer une bonne prononciation, puisse nuire à la langue que nous avons apprise sur les genoux de nos mères, que nous parlons exclusivement au foyer, et dans laquelle se forme toute notre façon de penser. Il ne s'agit pas d'enlever à notre idoine maternel la place qu'il occupe dans notre vie nationale, bien au contraire, mais il s'agit tout simplement de continuer à apprendre l'anglais comme langue seconde et de l'apprendre assez tôt pour le bien parler.»

Après cette mise au point, le premier ministre termine en annonçant qu'en réponse à une requête du Frère Directeur, appuyée par une délégation de la Chambre de Commerce, il a décidé de consacrer avec ses collègues, pour permettre à l'Académie, de donner un cours commercial supérieur complet, de fournir aux frais du gouvernement, un professeur laïque qui enseignera à l'Académie, la comptabilité commerciale, les opérations de banques et les éléments de l'économie politique.

COMMERCE
ET FINANCE

(Suite de la 6e page)

LA NOTE
AMERICAINE.

En dépit du dégoût que l'on éprouve, de l'abattement où se trouve le spéculateur après la séance d'excèsif ennuement à laquelle nous venons d'assister, il faut bien encore parler de la cote pour en souligner en quelque sorte l'extrême abattement.

Wall Street ce soir ressemble à un verger qui aurait été ravagé par la tempête; ça et là, peut-être dans l'herbe touffue que représentent spéculatif, gisent les derniers fruits qui avaient résisté à bien des rafales, à bien des secousses du vent mais dont un dernier emportement vient d'arracher aux branches qui les portaient. Sans être extrêmes, nous voulons dire que jamais depuis bien des années le monde de la spéculation n'a été aussi durement éprouvé, puisqu'il l'est doublement aujourd'hui: par l'affaiblissement du marché de New-York d'abord, par le désarroi qui régne depuis quelques jours en Bourse de Montréal, ensuite.

Il faut remonter à 1914 pour retrouver une fièvre aussi intense de liquidation; les valeurs industrielles de toutes sortes sont précipitées sur le parquet, les chemins de fer eux-mêmes ne peuvent pas se passer de ressentir le choc et la clôture s'est effectuée dans des conditions lamentables sans laisser aucun espoir que les cours ont atteint le fonds.

On blâme souvent l'agent de change de pertes que l'on encaisse: on pense rarement à le remercier des pertes qu'il nous évite. L'on nous fera cette justice d'avouer que depuis plusieurs semaines nous avons fait appel à la prudence. En termes francs nous avons ouvert les yeux du spéculateur lui faisant constater que la situation ne se prêtait aucunement à un relèvement appréciable du marché. Nous n'avons cessé de le répéter, qu'on nous permette de le redire ce soir: la prudence est plus que jamais mise. Que l'opérateur veuille s'enorgueillir soit dans un sens, soit dans un autre, il ne devra pas le faire à l'aveuglette.

FAIRBANKS, GOSSELIN & CO.

AU BOUT DU FIL

Par Paul de Martigny de la Maison, Bryant, Isard & Co.

Il faudrait remonter à 1914 pour trouver une liquidation comparable à celle qui se déroule. Wall Street dut alors fermer ses portes par prudence; c'était la guerre. Mais aujourd'hui c'est la paix et c'est précisément pourquoi tout va mal — du moins pour le haussier. Ce qui prouve que deux causes opposées produisent parfois le même effet. Le chaud et le froid excessifs brûlent et il est connu que les extrêmes se touchent. Quant aux valeurs elles se couchent, quelques-unes pour ne pas se relever de longtemps. Certaines surnaissent encore, les chemins de fer, notamment, mais d'autres coulent à pic. Les causes de l'ouragan se multiplient et rien n'indique la fin de la vague de baisse.

Comme toujours les banques obligent sournouement les agents de change à exécuter leurs clients. Elles nous apprendront plus tard que la situation est assainie. Reste à savoir si les «lambes» qui auront été lavés après avoir été tondus, seront de cet avis. Il est à craindre qu'à cette saison ils ne prennent froid et restent un certain temps à la bergerie.

Quant à la Bourse de Montréal dont on est bon de parler de temps à autre, elle suit Wall Street d'assez près. Son histoire rappelle de façon constante celle du petit chien qui ne s'éloigne guère du gros. Sans que l'histoire le dise de façon expresse, car il ne faut humilier personne, on peut penser qu'il était très prudent le petit chien.

Il est regrettable que les agents de change n'ont attend l'anner rue Saint-François ne le soient pas auant. C'est tout ce qu'on en présence de la vente de baisse nécessaire au bon équilibre économique du pays, ils ont décidé de fausser les corps de Bourse, d'intervenir dans la libération de l'offre et de la demande. Il est dangereux de jouer avec des dés plombés de faire sauter la carte. On ne corrige pas longtemps le sort et il en coûte parfois fort cher.

En présence de la baisse grave et persistante de New-York, nos agents de change, ne nous font longtemps empêcher le petit chien de suivre le gros.

Le "Times" et son
supplément canadien

Le "Times" de Londres vient de publier un supplément illustré sur le Canada. Plusieurs questions importantes sont traitées dans ces pages. Nommons entre autres, d'après le sommaire: L'industrie et ses développements, l'industrie de la chaussure, l'industrie de la pulpe, les mines du Canada, l'amante du Québec, les chemins de fer canadiens, les canaux et les moyens de transport. Ce supplément est rempli de gravures et de cartes qui rendent ces pages très intéressantes. La tenue typographique a aussi été soignée.

Le Parc Algonquin
en hiver

La compagnie de chemin de fer du Grand Tronc vient de publier une jolie brochure illustrée qui a pour titre: «Valeur pour l'hiver dans les montagnes de l'Ontario». Elle traite des sports d'hiver dans le Parc Algonquin et donne des détails sur l'hôtellerie bien connue, la Highland Inn, qui offre des commodités de premier ordre aux visiteurs. Demandez-en un exemplaire par lettre à M. A. Dufour, chemin de fer du Grand Tronc, 230, rue Saint-Jacques, Montréal. (rév.)

Jeudi, Journée des Enfants
chez Dupuis

COMPLETS POUR GARÇONS DE 9 A 17 ANS



PALETOTS d'hiver pour garçons de 12 à 17 ans. Modèle Ulster avec collet convertible et ceinture. En freize gris-foncé ou brune ou en tweed mélange gris ou brun. Valeur spéciale à... **18.95**

COMPLETS pour garçons de 9 à 17 ans. Modèle Norfolk. En tweed mélange brun et vert ou rayé gris et vert. Valeurs de 23.00 et 25.00 pour... **19.50**

Gratuit: Une culotte supplémentaire avec chaque complet. PALETOTS d'hiver pour garçons de 3 à 8 ans. Modèle Ulster avec grande ceinture. En tweed diagonal brun ou en freize gris-foncé. Prix... **15.00**

Modèle russe avec demi-ceinture et collet de velours. En chinchilla brun... **13.00**
En chinchilla marine... **15.00**
En cheviote gris-foncé... **22.50**



Au rez-de-chaussée.

CHAPEAUX GARNIS POUR FILLETES

CHAPEAUX GARNIS
POUR FILLETES

150 jolis CHAPEAUX garnis pour fillettes de 2 à 6 ans. Velours de bonne qualité et peluche noire ou de couleur, calotte souple, bord piqué, garniture de ruban gros-grain. Rég. **1.98**
2.98 et 3.98 pour

CHAPEAUX GARNIS
POUR FILLETES

250 CHAPEAUX garnis pour fillettes jusqu'à 14 ans, à moins que le prix de la manufacture. Velours de soie de très bonne qualité, de couleurs unies ou combinées. Grande variété de modèles avec garniture de ruban gros-grain. Rég. 4.98 à 7.98 pour... **2.98**

CHAPEAUX GARNIS POUR FILLETES

Solde de tous nos CHAPEAUX dispendieux pour fillettes jusqu'à 14 ans. Velours de soie d'excellente qualité, peluche et castor. Quelques-uns sont faits à la main, couleurs ou noir. Très grande variété de modèles avec garniture de fleurs et de ruban. Rég. 8.95 à 12.00 pour... **5.98**
Au premier.

BOTTINES

BOTTINES confortables en bon cuir noir ou brun, pour garçons. Pointures: 8 à **2.95**
10, la paire... **3.45**
Pointures: 11 à **3.95**
13, la paire... **3.95**
Pointures: 1 à **3.95**
5, la paire... **3.95**
CLAUQUES pour garçons; prix **1.00 1.10 1.25**
Au rez-de-chaussée.

Vente d'Argenterie

153 pièces d'argenterie en vente demain. Votre choix de jasses à cornichons, casseroles, assiettes à tartes, bonbonnières, beurriers, bols à salade, corbeilles à pain, etc., etc. Valeurs jusqu'à 4.95 pour... **2.95**
27 BOLS à salade en verre taillé, sur 3 pieds, 12 pouces de diamètre, très grandes dimensions, dessins de fleurs. Valeur de 5.95 pour... **2.95**
Un seulement au même client. Pas de commandes par téléphone ni C.O.D. Au premier.

COTON

COTON blanc à draps pour lit double, fini toile. Régulier 1.25 la verge pour... **.59**
COTON non blanchi à draps, de qualité pesante, pour lit double. Rég. 1.25 la verge pour... **.59**
LINGES pour la vaisselle, bord ourlé, dimensions: 16 x 36 pouces. Qualité souple. Chacun... **.25**
Au rez-de-chaussée.

UNE GRANDE VENTE DE LAINE

Nous avons en stock un assortiment complet de laine anglaise, marque London, dans les couleurs les plus nouvelles. Prix **4.00 à 6.00**

Nous avons aussi la fameuse laine Minerva, dans toutes les couleurs. Prix **.89 1.00 et 1.25**

LAINE ANGORA blanche, marque Minerva, balles d'une de **1.50**

LAINE BALDWIN marque White Floss, à 3 ou 4 brins, pour ouvrages de fantaisie. Couleurs: blanc, noir, gris, brun-foncé, tah, bleu royal, tan pâle, turquoise, rose, vieux-rose, vert, bruyère, bleu-noir. Rég. 7.50 la livre pour... **5.89**



Nous avons en stock le plus grand choix de laine Monarch Floss et Dove, 30 couleurs. Spécial, la balle... **1.00**

3 balles... 5,000 livres de LAINE WHEELING de fabrication canadienne, à 2 ou 3 brins, pour bas, mitaines et chandails. Couleurs: blanc, noir, gris-pale, gris-argente, gris-foncé, cardinal, royal, bleu-marine, écarlate. Spécial... **.29**
Rég. 35 pour... **.29**
Au rez-de-chaussée.

VÊTEMENTS POUR FILLETTES ET BÉBES

COSTUMES en tricot de laine, pour enfants. Tailor à grosses côtes, 4 morceaux; chandail, salopette, mitaines et tunique. Couleurs: blanc, rose et kaki. Prix... **8.95**

TUQUES en laine blanche pour enfants. Tricot de fantaisie. Prix... **.89**

NUAGES en laine blanche pour enfants. Tricot à grosses côtes, finis avec gland. Prix... **.89 à 1.25**

COUVRETTES-ENVELOPPES pour bébés. Écroulé à dessins de fleurs de fantaisie. Couleurs: bleu-pale et blanc, et rose et blanc. Prix... **9.98**

LONGS RIMONS en écroulé pour bébés. Dessins de fleurs de fantaisie ou couleurs unies, avec capuchon, garniture de satin. Rég. 5.98 pour... **4.98**

CHALES en laine pour enfants. Tricot nivole, qualité pure laine; frange large. Prix... **2.98 à 10.98**
Au rez-de-chaussée.



MANTEAUX D'HIVER POUR FILLETTES DE 8, 10 ET 12 ANS

MANTEAUX d'hiver, valant 20.00 pour... **12.98**

Manteaux d'hiver en freize et drap couverte, avec joli collet garni d'imitation de fourrure.

MANTEAUX D'HIVER POUR FILLETTES DE 8, 10, 12 ET 14 ANS

Ces jolis manteaux sont en chinchilla, whinty, couverte, tweed, etc., très belle variété de modèles. Couleurs: noir, marine, taupe, Oxford, brun, etc. Jeudi... **19.98**
Au premier.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447 à 449 Est, rue Sainte-Catherine